

UN BAGNARD...

SOUVENIRS VÉCUS D'UN AUMONIER DE PRISONS

PAR LE R. P. RAMBAUD O. P.



COLLECTION
" APOTRES
d'aujourd'hui "

- V -

Paris-VI
P. LETHIELLEUX
éditeur
10, rue Cassette

UN BAGNARD...

DU MÊME AUTEUR

Saint Dominique. Sa Vie, son Ame, son Ordre.

2^e édition. In-12 de XIV-322 pages, avec six phototypies hors texte. (Épuisé.)

Grandes Figures de Prêcheurs. Deux volumes in-8° carré de 195 et 175 pages, chez LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

Tome I : Saint Hyacinthe. — Saint Pierre de Vérone.
— Saint Vincent Ferrier. — Saint Louis Bertrand.

Tome II : Le Bienheureux Réginald. — Le Bienheureux Ambroise de Sienne. — Jean de Vicence. — Jérôme Savonarole. — Le Père Lacordaire.

Pour la vie intérieure. *4^e édition.* Beau volume in-8° écu de 288 pages sur alfa. A la Librairie Catholique Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon et 10, rue Jean-Bart, Paris (VI^e).

Tertiaire modèle. In-8° couronne sur alfa de 140 pages. A la Librairie Catholique Emmanuel VITTE.

R. P. RAMBAUD, O. P.

*8 décembre
1939 R. Laurens*

UN BAGNARD...



P. LETHIELLEUX, Libraire-Éditeur

10, rue Cassette, Paris-VI^e

NIHIL OBSTAT :

Lyon, le 21 avril 1936.

Fr. PARAGET, O. P.,
Prieur de Lyon.

Fr. S. PERRET, O. P.,
Maître en théologie.

Imprimi potest :

Lyon, le 22 avril 1936.

Fr. S. LESIMPLE, O. P.,
Provincial.

Imprimatur :

Parisiis, die 12^a sept. 1937.

M. SUDOUR,
V. g.

Ces pages sont cordialement dédiées

*A ceux qui sont dans les fers
pour qu'ils leur soient moins lourds !*

*Aux âmes enchaînées par une vie coupable
afin qu'un grand exemple de régéné-
ration les aide à briser leurs liens !*

UN BAGNARD...

PRÉAMBULE

Dans son beau *Catéchisme des incroyants*, le T R. P. Sertillanges écrit :

« Un monstre est un humain affreusement dévoyé; l'humanité, en lui, demeure; il peut enfin désarmer; il n'y a que l'amour divin qui ne désarme pas. »

Les pages que nous commençons à écrire seront une illustration vécue de l'affirmation du grand Dominicain. Elles fourniront une preuve de plus — et combien suggestive — de l'étendue de la miséricorde divine; une preuve aussi que dans le tréfonds de l'être humain, si bas celui-ci soit-il tombé, demeure toujours une fibre vraiment bonne, susceptible, si l'on a soi-même assez de bonté pour croire en elle et la faire vibrer, de s'ouvrir à de grandes générosités. Supposé, bien entendu, le secours de la grâce divine quand il s'agit de rénovation spirituelle.

C'est un grand exemple de surnaturelle régénération que nous allons divulguer dans ces pages. Un de ces retours extraordinaires qui frappent, qui émeuvent, qui, à eux seuls, en disent plus long que les meilleurs sermons sur la conversion.

Certaines âmes, de pauvres âmes pécheuses, en arrivent à douter de la miséricorde divine : quel bienfait pour elles que d'évoquer à leurs yeux un cas bien de nature à leur rendre courage et confiance !

Certaines autres âmes, des âmes fidèles, risquent parfois d'éprouver comme un sentiment de mépris à l'endroit du déchu : il est bon dès lors de leur prouver par d'authentiques faits qu'il est toujours antichrétien d'affirmer l'inconvertibilité de quelqu'un, si coupable soit-il.

Retour prodigieux que celui de cet enfant prodigue au sujet duquel nous allons porter témoignage. Un témoignage indiscutable. Rien, absolument rien, ne s'écartera de la stricte vérité.

Des régions ténébreuses où il croupissait, il s'éleva sur des cimes irradiées des clartés d'En-Haut. Areligieux, vicieux, voleur, déserteur, assassin, bagnard, il devint un cœur délicat, un chrétien vertueux, une âme intéressante, un pénitent héroïque, peut-être un saint.

Ah! nous n'aurons point besoin de faire de littérature pour rendre nos pages intéressantes. Le seul exposé des faits et la simple transcription de certaines lettres reçues ne pourront moins faire que d'émouvoir, croyons-nous, au plus haut point.

Des faits, nous n'enregistrerons que ceux qui se présentent en pleine lumière. Ce n'est point une biographie que nous écrivons. Pour composer celle-ci, qui ne nous a d'ailleurs nullement paru nécessaire, il eût fallu posséder de nombreux renseignements assez difficiles à se procurer.

Nous donnerons les lettres dans leur teneur même. Nous bornant à corriger les fautes d'orthographe, fort nombreuses, nous garderons aux phrases leur tour souvent très imparfait — et cependant, parfois, combien prenant !

Plusieurs de ces lettres ouvrent des perspectives de transcendante spiritualité. Pas de la spiritualité imaginée, même seulement sentie, mais de la spiritualité vécue. Nous n'avons pas souvenance, pour notre propre compte, d'avoir jamais lu plus beaux passages sur la souffrance que certaines lignes de notre malheureux bagnard décrivant son existence, exprimant ses sentiments.

Il est parti pour un monde meilleur voici neuf ans déjà. Dès le premier moment où

nous apprenions sa mort, nous nous propositions aussitôt de faire connaître cette fin admirable. Sans tarder, nous recueillîmes quelques renseignements complémentaires. Puis, au moment de commencer notre travail, nous le déclarons très simplement, la plume tomba de notre main. Une grosse difficulté nous parut insurmontable. Pour pouvoir traiter notre sujet d'une manière directe, la seule intéressante en semblable cas, il fallait constamment nous mettre en scène — et cela nous répugnait tout à fait. D'autre part, si nous supprimions tout ce qui pouvait faire allusion à notre ministère près de cette pauvre âme, plus d'enchaînement possible, plus que des tronçons, des débris.

Nous avons sans cesse ajourné. Puis un remords s'est emparé de nous. Ne trahissons-nous pas notre devoir en nous taisant? Seul à pouvoir proclamer l'action magnifique de la miséricorde divine, n'avions-nous pas comme une obligation apostolique de révéler ce que beaucoup d'âmes auraient intérêt à connaître? Certains prisonniers, d'autres bagnards n'attendaient-ils pas ces lignes pour remonter, à l'exemple de leur frère en infortune, des noirs bas-fonds aux sommets lumineux?

Alors, après neuf années d'hésitation, nous

avons commencé. Avec la résolution bien arrêtée d'aller jusqu'au bout, coûte que coûte. Nous ferions confiance à nos lecteurs. Ils comprendraient qu'ayant à traiter d'un événement où nous avons été intimement mêlé et qui, vu son côté extraordinaire, requiert des garanties d'authenticité, nous ne pouvions pas supprimer notre rôle personnel. Ils comprendraient encore que ce qu'il nous fut donné d'accomplir en semblables circonstances, tout autre prêtre l'eût fait à notre place. C'est d'ailleurs ce qui advint sur la terre de Guyane, où nous n'allions que par nos lettres et où des religieux de la Congrégation du Saint-Esprit — Missionnaires de cette contrée — se prodiguèrent, avec le meilleur d'eux-mêmes, près du bagnard que nous leur avions recommandé.

Et puis, après tout, chacun doit le savoir, saint Paul l'ayant dit depuis longtemps, « ne compte ni celui qui plante, ni celui qui arrose, mais seulement Dieu qui donne l'accroissement ».

PREMIÈRE RENCONTRE

Nous ouvrons ces pages par un aveu plutôt humiliant.

Au point de départ de nos futures relations avec celui dont nous allons nous occuper, il y eut de notre part comme un certain manque de confiance en la puissance de la grâce divine.

Depuis près de deux années, — nous faisons alors partie du clergé séculier, — nous cumulons avec les fonctions de vicaire à Notre-Dame de Bourg celle d'aumônier des prisons de cette ville.

Chaque dimanche, ou au moins tous les quinze jours, nous allions célébrer la sainte Messe dans l'humble chapelle où les prisonniers venaient toujours en majorité et les prisonnières ordinairement en totalité. Celles-ci se trouvaient placées derrière l'autel, ceux-là devant. Des deux côtés, séparation d'avec le sanctuaire par une boiserie surmontée d'une grille. De plus, un gardien surveillait les hommes, une gardienne demeurait

près des femmes. Il était difficile, l'autel bar-
rant la vue, de se voir d'un groupe d'assis-
tants à l'autre. Tout au plus pouvait-on, si
l'on y tenait, — et cela arrivait, — s'entre-
voir en s'arrangeant pour se placer aux
extrémités des bancs... A chacune de ces
messes nous prêchions, nous efforçant de
nous adapter aux besoins de nos infortunés
auditeurs. Ceux-ci nous écoutaient toujours
avec une attention des plus soutenues. Leur
attitude était d'ailleurs, tout au long du
Saint Sacrifice, absolument respectueuse.
Jamais, au cours d'un ministère de plusieurs
années, nous n'eûmes à nous plaindre de la
moindre irrévérence.

Chaque semaine, surtout s'il y avait quel-
que grand condamné, nous allions en outre
faire une visite aux prisonniers. Le directeur
de la Circonscription pénitentiaire, quoique
nullement animé de sentiments religieux,
nous était tout à fait favorable. Il nous avait
concedé toute latitude pour visiter les diffé-
rentes salles, les ateliers, et au besoin, cha-
que fois que nous le jugerions à propos,
faire appeler tel ou tel prisonnier pour cau-
ser seul à seul avec lui. De plus, nous avions
toute autorisation, et c'était beaucoup, de
pénétrer dans les cellules des grands con-
damnés et de nous entretenir avec ceux-ci
dans le secret. Le haut fonctionnaire (son

autorité s'étendait sur les prisons d'une
dizaine de départements) avait eu la sagesse
de comprendre que le ministère du prêtre
auprès des prisonniers facilitait singulière-
ment la tâche des gardiens. Aussi, ceux-ci
devaient-ils se mettre à notre disposition.
Pour n'avoir pas compris les choses de cette
manière, un nouveau gardien-chef fut grati-
fié, en notre présence, de vertes remontran-
ces qui le convertirent sur-le-champ. Dans
les ateliers ou les cachots, les prisonniers
nous recevaient toujours avec déférence et
politesse, mieux que cela, avec cordialité et
reconnaissance. Il est vrai que nous avions
toujours bien soin de nous munir de quel-
ques tablettes de chocolat, surtout d'une
ample provision de cigarettes : il faut très
peu de chose pour s'ouvrir des cœurs qui,
si durs qu'ils paraissent, sont grandement
sensibles, dans le dénuement où on les
laisse, au moindre bienfait reçu. Dès notre
entrée, tous se levaient, fussent-ils occupés
à manger la soupe — le seul moment un
peu intéressant de la journée. Pour avoir
tardé à le faire, un nouvel arrivé fut rude-
ment apostrophé par ses compagnons. D'ail-
leurs quand lui aussi eut reçu, comme les
autres, ses deux cigarettes, le modeste don
accompagné d'une parole de sympathique
intérêt, il fut quasi subjugué et demanda

aussitôt à nous parler, nous mettant sans plus de préambule au courant, avec une entière sincérité, de l'affreuse situation où il se trouvait. De temps à autre, pour les fêtes principalement, des confessions et des communions réjouissaient le cœur de l'aumônier. Il n'eût tenu qu'à lui d'en avoir davantage. Mais nous étions assez difficile sur ce point. Nous avons vite saisi que de graves inconvénients auraient pu résulter de trop de facilité. Certains, pour essayer de nous intéresser davantage à eux, se fussent volontiers, même avec d'insuffisantes dispositions, approchés fréquemment des sacrements. Nous ne consentions que lorsque nous avions une certitude morale de sincérité. D'autre part, nous répétions souvent que, dans nos petites distributions hebdomadaires, nous ferions toujours à tous la même part, quels que fussent les sentiments religieux et la nature des rapports avec l'aumônier, qu'il n'y aurait jamais à ce point de vue, sous aucun prétexte, de privilèges. Combien qui nous ouvrirent leur cœur avec simplicité! Combien qui se régénérèrent par un aveu loyal et un profond repentir!

Tous ces détails, qui en eux-mêmes présentent de l'intérêt et faciliteront l'intelligence de notre récit, ont surtout pour but de souligner notre tort en ce qui concerne

le doute auquel nous faisons allusion en commençant ce chapitre. Puisque Dieu nous avait déjà si souvent fait sentir sa divine action dans les pauvres âmes dont nous étions un peu le Père, nous devions, nous aurions dû toujours Lui faire entière confiance par avance, quel que fut le cas.

Pourtant, il n'en alla point tout à fait ainsi un jour de l'automne 1920. Ce jour-là, nous nous rendions à la prison un peu comme à contre-cœur, avec des bouffées de scepticisme dans l'âme. « A quoi bon? nous surprenions-nous à penser, il n'y aura rien à faire! » En vérité, n'accomplissions-nous pas une formalité plus que nous ne remplissions un ministère? « Ce sont des monstres! » nous répétions-nous le long du chemin.

C'est sous ce jour peu engageant, en effet, que la presse locale avait présenté les deux criminels qui, condamnés à mort à Lyon, venaient d'arriver à Bourg, afin de repasser aux Assises, le premier jugement ayant été cassé pour vice de forme.

Charles B. et Lucien Didier, les nouveaux hôtes de la prison de Bourg, étaient regardés comme des bandits. De fait, on devait les ranger, non point dans la catégorie des vauriens accidentels, mais bien dans celle des chenapans de profession. L'un et l'autre faisaient partie d'une bande organisée. Char-

les en était le chef — sûrement le chef incontesté, tant il y avait en lui d'énergie clairvoyante et farouche. Lucien Didier devait être son plus précieux lieutenant : il subissait, à un étonnant degré, l'ascendant de Charles, qui exerçait sur lui une véritable emprise. Tous deux avaient leur casier judiciaire lourdement chargé. Leurs vols ne se comptaient plus. Chose bien plus grave encore : l'un et l'autre étaient inculpés d'assassinat. C'est à ce titre qu'ils avaient déjà été condamnés à mort par la Cour d'Assises de Lyon. Voici le forfait qu'on leur attribuait : tandis qu'un troisième faisait le guet, Charles et Lucien s'introduisaient dans un appartement où ne se trouvait que la bonne, ligotaient celle-ci et, afin de n'avoir pas à redouter ses cris pendant qu'ils fouillaient les meubles, la bâillonnaient si bien, enfonçant un foulard dans sa bouche, qu'ils la laissèrent étouffée... Tous deux niaient énergiquement. Mais des empreintes digitales et l'accusation du comparse semblaient bien les confondre. Le cas de Lucien se trouvait particulièrement corsé. Il avait déjà été condamné à mort par la Cour d'Assises de Grenoble, un an auparavant, pour meurtre d'un agent de police, ayant tiré quand celui-ci cherchait à s'emparer de lui, à la suite de l'assassinat que nous venons de rapporter,

et l'ayant grièvement blessé. Si bien que, même en supposant que la Cour d'Assises de Bourg ne confirmât pas le jugement de Lyon, Lucien, en toute hypothèse, demeurerait, lui, passible de la peine capitale.

L'un et l'autre avaient été arrêtés d'une façon singulièrement dramatique. Les forces déployées et la tactique choisie attestent la crainte qu'ils inspiraient. Lucien Didier, réfugié dans le Dauphiné, son pays, ayant une première fois échappé à la police, grâce à son browning déchargé sur l'agent qui le poursuivait, passait un jour, sans trop de méfiance, sur le pont suspendu reliant Grenoble à Fontaines. Il eut la mauvaise idée de s'accouder un moment pour regarder couler l'eau torrentueuse du Drac. Il ne prit point garde que des passants, arrivant des deux extrémités du pont, comme par hasard, se rapprochaient pas tout à fait indifférents. Soudain, les policiers, — car c'étaient eux, — s'étant rejoints, forment le cercle, revolver au poing, et obligent Lucien à se rendre. Charles, lui, passait sur la place de Villeurbanne, surveillé également depuis longtemps. Avant qu'il eut pu se mettre en état de défense, six policiers l'entouraient et, le visant avec leur revolver, le réduisaient à merci.

Tous deux furent enfermés à la prison

Saint-Paul de Lyon. Là eut lieu une audacieuse tentative d'évasion de Charles. De la fenêtre de sa cellule, située à un deuxième étage, munie de gros barreaux de fer, mais sciés par lui, il avait pris la fuite, se laissant glisser le long d'une corde venue on ne sait d'où et par quel prodige de complicité. Déjà il avait franchi le premier mur d'enceinte lorsque, passant sur un ciel ouvert, le bruit d'une vitre qui se brisa sous son poids alerta la sentinelle et celle-ci le coucha aussitôt en joue. Réintégré dans un cachot, il fut surveillé encore de plus près.

Aux Assises de Lyon, Charles et Lucien s'étaient montrés sous un aspect qui leur aliéna toutes les sympathies. Autoritaires, violents, insolents à l'égard de tous, ils avaient produit la plus fâcheuse impression sur la Cour, les jurés et le public.

Durant le parcours de Lyon à Bourg, ils avaient inspiré comme de la terreur à leurs gardiens, brisant tout ce qu'ils pouvaient atteindre. Et depuis leur arrivée à la prison de Bourg, ils ne s'étaient point départis d'une attitude farouche.

Ils avaient bien mérité, semblait-il, le qualificatif de « monstres » que les journaux leur décernèrent avec prodigalité.

Et c'étaient ces hommes que nous allions voir! Nous n'avions pas précisément peur,

mais nous nous attendions à une insultante fin de non-recevoir.

Au moment de les aborder, lorsque nous sommes introduit dans le couloir où ils déambulent, nous sentons une courte lutte en nous. A ces « monstres », allons-nous tendre la main? Ne la saliront-ils pas? Mais aussitôt une grâce actuelle, la grâce d'état, nous vient en aide. Nous réagissons. Ne nous souvenant plus que de notre qualité d'envoyé du Christ tout miséricordieux, nous nous avançons résolu, tendant les deux mains dans un geste tout cordial, et, avec de la tendresse dans la voix, disant : « Mes pauvres amis!... »

Nous ne sûmes que plus tard l'impression profonde que nous avons produite en cette première rencontre chez ceux qui, à ce moment, scrutaient avec une acuité extrême notre sincérité et que nous nous attachions pour toujours dès que nous leur eûmes dit : « Mes pauvres amis!... Quand tous vous accablent, le Christ, l'Église vient à vous les mains tendues... »

APRÈS LE VERDICT

Les Assises de Bourg confirmèrent purement et simplement le verdict de Lyon. Charles B. et Lucien Didier étaient condamnés à mort. Leurs dénégations n'avaient pu avoir raison des preuves ou tout au moins des impressionnantes présomptions témoignant contre eux.

Ils s'attendaient à ce maximum de peine. Ils ne furent donc point surpris. Pas davantage abattus. Contrairement à ce qui se passe pour d'autres condamnés, ils ne tombèrent point, les jours qui suivirent, dans un état de prostration.

Révoltés au dernier point contre la société, qu'ils rendent responsable de leur déchéance et qui les accable, ils s'établissent dans une sorte de stoïcisme farouche à son endroit. Puisqu'elle s'affirme impitoyable pour eux, à leur tour, de la manière qui leur sera possible, ils se montreront irréductibles vis-à-vis d'elle. Ils la mépriseront souverainement, ils lui feront l'injure de ne rien accepter d'elle,

pas même ce qu'elle leur offrira. Puisqu'on s'obstine à les regarder comme des bandits, eh bien ! ils prouveront qu'ils sont du moins capables d'avoir la dignité du bandit ! Et orgueilleusement campés, face à la société, dans une attitude de lutteurs qu'on peut écraser, mais non vaincre, ils refusent tout d'abord le pourvoi en Cassation. Ah ! on a demandé leur tête : ils ne s'abaisseront pas à essayer de la sauver ! Il faudra toutes les instances de leurs avocats pour les décider à apposer enfin leur signature sur la pièce officielle faisant état des cas de Cassation.

Un mois environ doit s'écouler avant la réponse de la Cour suprême.

Ils attendent assez patiemment.

Nous allons les voir régulièrement une fois par semaine.

Ils occupent chacun une cellule dans le quartier des grands condamnés. Ce quartier spécial, situé entre la prison des hommes et celle des femmes, comprend quatre cachots. Ceux-ci sont vraiment peu confortables. Ils mesurent environ 2 m. 75 sur 2 m. 25. Pour tout mobilier, un misérable lit de sangle, dont on retire à peu près tout durant le jour, une cruche et... un autre récipient. La cellule de Charles reçoit un peu de lumière par un étroit vasistas donnant sur la cour ; celle de Lucien est très sombre, le jour n'ar-

rivant que par la porte aux barreaux de fer. Ces cachots ont deux portes : l'une, en chêne, pleine ; l'autre, en fer, à claire-voie, gros barreaux. Quand, dans ces cachots, se trouvent des condamnés aux travaux forcés attendant leur départ ou quelque prisonnier en pénitence, car on s'en sert aussi pour appliquer des mesures de rigueur, les deux portes sont fermées. Il en va tout autrement pour les condamnés à mort. Le règlement de l'administration pénitentiaire prévoit un régime spécial de surveillance pour ceux-ci. Dès que, dans une prison, il y a un condamné à mort, arrivent ordinairement deux gardiens supplémentaires qui, se relayant, montent continuellement la garde devant le cachot. Et, la porte de bois étant ouverte, tandis que celle de fer demeure soigneusement verrouillée, jamais l'œil du gardien ne perd pour ainsi dire de vue le condamné. Celui-ci, d'ailleurs, peut difficilement songer à s'évader puisqu'il a les deux pieds entravés dans des fers et les deux mains étroitement serrées en des menottes cadennassées. Non, en vérité, il ne peut guère penser à se sauver. Ce qui n'empêche pas qu'assez souvent il y arrête son imagination et que parfois le rêve insensé devienne une réalité, tellement l'inconcevable est exclu d'une prison. Au cours de notre ministère de quelques années, nous

en avons eu plus d'un exemple stupéfiant.

Quand, à notre visite hebdomadaire, nous arrivons près des cellules de nos deux grands condamnés, nous nous apercevons vite qu'on nous attend. Ils ont reconnu notre pas et si, même au loin, nous avons prononcé quelques paroles, le timbre de notre voix est arrivé à leurs oreilles. L'ouïe est un sens qui, chez le prisonnier, comme pour l'aveugle, arrive à se développer extraordinairement. Totalement isolé, privé de rapports avec ses semblables, souvent combinant jour et nuit une évasion, tout son être se concentre en cette ouïe qui lui permettra de saisir des bribes de conversation pouvant lui ouvrir un horizon, lui fournir des moyens de travailler plus sûrement à ses mystérieux desseins. Dans une prison, ce n'est point une image trop audacieuse de dire que « les murs ont des oreilles ». Le prisonnier enfermé dans un cachot arrive parfois, si extraordinaire que cela paraisse, à savoir ce qui se passe dans la prison et même à correspondre régulièrement, grâce à des ruses supérieures, avec les autres prisonniers et aussi... les prisonnières. Charles échangea, durant plusieurs semaines, des lettres sentimentales avec une prisonnière qui, l'ayant tout juste aperçu, avait reçu « le coup de foudre » ! Hâtons-nous d'ajouter que ces lettres étaient fort

convenables, puisque Charles ne voulait accepter — belle idylle — qu'un amour noble, délicat, élevé ! Sa correspondante, qui trouvait le moyen de faire parvenir ses réponses à destination, était moins avancée dans l'amour épuré...

Donc, ils nous attendent l'un et l'autre. Ils nous guettent, heureux, rayonnants, car nous sommes devenus de vrais amis, et notre visite est leur seul rayon de soleil.

Nous commençons par Lucien, sa cellule étant la première du couloir.

Il est debout, appuyé aux barreaux de la porte, passe sa main à travers, comme il peut, et serre la nôtre tandis que le gardien ouvre avec sa clef spéciale et se retire un peu à l'écart.

Nous entrons. Il nous faut bien deux à trois minutes pour nous habituer à l'obscurité. Nous nous asseyons sur le bord du lit, puisqu'il n'y a pas de siège, et nous nous mettons à causer — très simplement, cordialement, intimement.

Nous lui demandons des nouvelles de sa santé. Il ne se plaint pas. Petit, malingre, il aurait besoin de suralimentation. Or, le régime quotidien consiste simplement en une soupe et une boule de pain. Il nous dit ses désirs, nous parle de son enfance, regrette

amèrement qu'elle n'ait pas été pénétrée d'esprit chrétien.

Quand nous lui donnons ce que nous avons apporté à son intention et qu'on nous autorise à lui laisser, quoique le règlement s'y oppose plutôt, il fait toujours des difficultés pour accepter. Point du tout par manière, mais par délicatesse, par humilité.

— Vous m'apportez des cigarettes, du chocolat : pourquoi? Je ne mérite rien de tout cela! Vous me donnez toujours, alors que moi je ne puis rien vous donner!

Un jour, il ajoute : « ... Après tout, on ne sait jamais. Peut-être bien que je pourrai vous rendre quelque chose! Si venait à éclater une révolution, qu'on persécute les prêtres, comme en 93, et que je sois évadé..., vous pourriez compter sur moi : je vous défendrais!... » Élan de cœur admirable dans sa simplicité.

Quand une demi-heure a passé, nous nous levons, lui se met à genoux, nous demandant de le bénir. Une fois relevé, il nous dit : « Au revoir, Père! A bientôt! Merci! » Nous lui donnons alors une toute cordiale accolade, et nous le quittons... toujours très ému.

Nous passons chez Charles qui, déjà, a préparé son « appartement » pour nous faire une digne réception. Ce « bandit » a de délicates attentions pour nous. Ayant remar-

qué que nous devons nous taler quelque peu sur le rebord de son lit de fer, il dispose une couverture en bourrelet, afin que nous soyons plus commodément assis. Et la conversation commence. Si elle rayonne la cordialité, la confiance, elle est cependant moins spontanée qu'avec Lucien, car si celui-ci est devenu très humble, celui-là conserve un grand fond d'orgueil. Il garde le sentiment de sa supériorité. Et, de fait, il a le tempérament du chef. D'une stature qui, autrefois, devait être imposante, beau garçon, sachant donner à sa parole, selon les besoins, un ton impérieux ou de suaves vibrations, le regard pénétrant, connaissant pas mal de choses, parce qu'ayant beaucoup lu durant ses différents stages en prison, surtout doué d'une force de volonté peu commune, il devait s'imposer sans discussion à ses affidés. En le voyant, en l'entendant, souvent nous nous prenons à penser : si toutes ces puissances avaient servi pour le bien, quel merveilleux entraîneur, quel vrai apôtre il eût été!

Nous sommes concitoyens : nous pouvons parler de mille choses qui nous rapprochent; nous avons, de plus, exactement le même âge, nous sommes « conscrits » : cela met entre nous un quelque chose qui favorise ses confidences.

Il nous pose des questions, beaucoup de questions, avide qu'il est de science plus étendue. Nous lui répondons, non sans surveiller nos paroles : nous savons que son esprit réfléchira longuement sur tout. A nos interrogations à nous, toujours discrètes et mesurées, il répond loyalement. Quelquefois, cependant, il reste sur une certaine réserve. C'est que son « honneur de bandit » est alors en jeu. Il est, en effet, chez les bandits, un point d'honneur, et qu'ils portent très loin : ne jamais « vendre » quelqu'un de sa bande!

Il se plaît à nous répéter chaque fois : « Vous savez, la mort ne me fait pas peur! S'il faut y aller, je montrerai que j'ai du courage... »

Au bout de trente-cinq jours, arrive la décision de la Cour de Cassation : le pourvoi est rejeté.

Personne ne le leur apprend. Pourtant ils ne tardent pas à savoir. Leur ouïe se fait de plus en plus fine.

Ils se décident à solliciter personnellement la grâce présidentielle. On a beau vouloir « crâner », on ne peut s'empêcher, quand approche le moment décisif, de sentir que l'on tient encore à la vie — si misérable soit-elle. Ah! l'instinct de conservation!

Ils écrivent donc à M. Paul Deschanel, alors Président de la République.

Nous ne nous souvenons point de la supplique de Lucien. Elle devait être simple, très simple.

Par contre, nous avons conservé un assez net souvenir de la lettre de Charles. Elle ne manquait pas de solennel — de ce faux solennel du primaire qui veut faire du genre littéraire.

Rédigée sur papier ministre, elle était écrite moitié en prose et... moitié en vers!

Elle débutait à peu près ainsi : « Le fin lettré de l'Académie Française que vous êtes sourira peut-être en me lisant... » Puis quatre pages de phraséologie où dieux et muses de la mythologie voisinaient avec le Dieu Tout-Puissant, où des protestations d'innocence s'accompagnaient d'appel sentimental, où les grands mots d'humanité, de justice, de pardon s'entrecroisaient avec assez d'habileté.

Nous ne savons si M. Deschanel sourit. C'est probable. En tout cas, si la lettre lui fut remise, il dut la lire tout entière, et pensa certainement qu'on n'en recevait pas beaucoup de ce genre à l'Élysée...

LA TERRIBLE ATTENTE

La véritable expiation pour l'assassin ce n'est pas la guillotine, ou plutôt le moment où tombe sur la tête du criminel le couperet de la guillotine. C'est chose si vite faite! A une exécution où nous assistâmes le condamné, et où, nous trouvant à quelques centimètres de la sinistre machine, nous pûmes aisément nous rendre compte de tout, quatre secondes à peine s'écoulèrent entre le moment où le malheureux F... arriva au pied de l'escalier de la prison et celui où sa tête, sectionnée, tomba dans le seau à son, tandis que le corps, par un réflexe produit sous le choc du couperet, se jetait de lui-même — et c'était peut-être le plus impressionnant — dans le grand panier disposé pour le recevoir.

La véritable expiation, ce sont les semaines qui précèdent l'exécution. Au fur et à mesure que les jours passent, l'attente devient plus terrible. Ah! oui, c'est bien la terrible attente... Le premier mois, rien de trop dramatique encore. Le condamné sait

que ce délai est le minimum requis pour l'examen du pourvoi en Cassation. Mais quand, après une quarantaine de jours, il n'a pas été informé que le jugement est cassé, alors commence l'affreuse angoisse. Sa grâce — dernier espoir — sera-t-elle accordée par le chef de l'État ou ne le sera-t-elle pas? A certains moments, c'est la confiance : tant d'autres ont bénéficié de la clémence présidentielle! Pourquoi pas lui? Mais voici bientôt le doute, la crainte, l'abattement, la désespérance : un si grand nombre ont dû payer sur l'échafaud leur dette à la société! N'en sera-t-il pas de ceux-là? Ah! la terrifiante perspective! Souffrir toute sa vie au bagne, ça on est prêt à l'accepter — et puis subsisterait malgré tout l'espoir de s'évader, mais être arraché à l'existence! Avoir la tête tranchée! Non! Non! Il veut vivre! Quand arrive le soixantième jour, moment où intervient ordinairement la décision suprême, alors le condamné n'est souvent plus qu'une loque. Tout son être est en fièvre. L'obsédante et épouvantable perspective devient le tourment de chaque minute du jour, le supplice de ses nuits. Celles-ci sont remplies de mortels cauchemars. Tout à coup, au milieu de son sommeil, il lui a semblé qu'on tirait le verrou de sa cellule... il a cru voir entrer le Procureur de la République... il l'entend

maintenant lui dire : « Voici le moment d'expier! »... Alors, sous la violence de l'angoisse, il se réveille, se dresse, les yeux hagards, sur son séant, une sueur froide perle à ses tempes... Mais non, ce n'était qu'un rêve! Ah! quel soulagement... Mais sait-il bien de quoi demain sera fait? Le rêve peut devenir dans quelques heures une réalité... Pourtant il y a encore de l'espoir! Et il essaye de se rendormir. Lorsqu'on est au soixante-cinquième jour, au soixante-dixième, l'état du condamné est indescriptible. Le plus souvent, quelle prostration de tout son être! Puisqu'on ne l'a pas encore informé de la grâce, c'est donc qu'elle a été rejetée! Alors, demain matin peut-être, au petit jour, on l'emportera sur la planche à bascule!... Et durant la nuit, entre deux courts sommeils agités, sous l'impression de son imagination affolée, en délire, il a cru percevoir, grâce à son ouïe très exercée, des bruits sourds qui annoncent le montage de l'échafaud... Oui, c'est bien cela : voici qu'il entend maintenant une rumeur qui monte des rues avoisinantes et de la place, la rumeur d'une foule qui attend une exécution, qui est impatiente de voir tomber une tête — la sienne!... Ses cris, car maintenant elle clame, lui arrivent distincts : « A mort! A mort l'assassin! »... Cependant personne ne vient... Se serait-il

trompé?... Oh! ces secondes qui deviennent des heures, non, des siècles! Et, brisé par une invincible appréhension, gardant quand même un invincible espoir, il finit par retomber dans un assoupissement fiévreux ou un lourd sommeil...

Pour Charles et Lucien, il n'en alla pas tout à fait ainsi.

Soucieux de leur renommée, de leur dignité de « bandits », ne se doivent-ils pas à eux-mêmes de faire bonne contenance? De fait, même aux moments les plus graves, ils affectent extérieurement une certaine assurance. Jusqu'à la fin, même vis-à-vis de nous, ils se montrent comme des gens qui, face au péril, gardent la possession d'eux-mêmes. Cependant, nous croyons bien que c'est là de la façade plus que de la réalité. Il nous est aisé de saisir à travers leur apparente impassibilité qu'au fur et à mesure que s'écoulent les semaines, puis les jours, de la nervosité s'empare d'eux, une grandissante fébrilité les envahit. Nous gageons qu'ils doivent connaître en leur intime des heures de crainte, d'abattement, et même que leurs nuits ne sont sans doute pas exemptes d'angoisse. Nous avons l'air de ne le point soupçonner. Il faut tenir compte des susceptibilités — même de celle du bandit!

Puisque, malgré tout, ils gardent leurs

moyens, le mieux à faire est d'en profiter pour les préparer aussi bien que possible à toute éventualité.

Leurs connaissances religieuses sont à peu près nulles. Il faut donc les catéchiser. Nous leur procurons à chacun un catéchisme abrégé, leur demandant de l'étudier avec toute leur bonne volonté. Ils nous donnent cette bonne volonté. Quand nous les interrogeons, nous voyons bien qu'ils ont sérieusement cherché à s'instruire de leur religion. Lucien, surtout, va au vrai, au bien, non seulement avec son esprit, mais avec toute son âme. Nous le sentons profondément. Et quelle joie pour notre cœur de prêtre!

A nos visites, nous répondons à leurs questions, nous leur fournissons les explications sollicitées. Nous les encourageons paternellement, leur promettant nos prières.

Au bout d'un mois, ils connaissent les éléments fondamentaux du catholicisme, savent par cœur les principales prières du chrétien. Lucien se fait une joie de nous les réciter, à peu près sans faute. Et, ce qui est mieux encore, dès qu'il sait ses prières, il les fait matin et soir.

Nous nous appliquons alors spécialement à les préparer à la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. La confession ne représente pas une petite affaire pour ceux

qui ont tant de boue à soulever. La sainte Eucharistie est un mystère bien extraordinaire pour des gens point familiarisés avec notre foi catholique. Cependant, ils ne soulèvent aucune grosse difficulté. Ils acceptent les enseignements de l'Église tels des enfants sur les bancs du catéchisme.

Nous les excitons de notre mieux au repentir de leurs errements passés, à la confiance en la miséricorde divine. L'âme de Lucien s'ouvre très large à toutes ces choses. La grâce travaille magnifiquement en lui.

Un après-midi, nous entendons dans leurs cellules leur confession. Ils font leurs aveux à genoux sur le pavé humide du cachot, les mains jointes, à voix très basse afin de n'être pas entendus des prisonniers voisins. Ce qu'ils nous confient ne peut être redit : les lèvres du confesseur sont scellées à jamais par le secret sacramentel. Tout ce qu'on jette en son cœur miséricordieux tombe dans un abîme d'où rien ne saurait remonter à la surface. Sur Charles et Lucien, descend, avec les paroles de l'absolution, le pardon divin. Nous les embrassons alors tout affectueusement. Peut-être, de part et d'autre, y a-t-il en cet instant des larmes dans les yeux!...

Ils désireraient communier à la messe qui se célèbre le dimanche matin à la chapelle de la prison. En leur nom, nous sollicitons

du gardien-chef cette autorisation. Il la refuse net. « Avec de semblables gaillards, jamais trop de précautions!... » déclare-t-il. Sur le moment, tout en nous inclinant devant le règlement, nous ne pouvons nous empêcher de trouver exagéré l'effroi qu'on éprouve de les voir prendre la clef des champs. Ils ont les fers aux pieds, des chaînes aux mains : que peuvent-ils bien faire? Plus tard, nous aurons l'occasion de nous apercevoir qu'en vérité, « avec de semblables gaillards, il n'y a jamais trop de précautions à prendre... » Mais n'anticipons pas.

Ils communient tout de même — dans leurs cellules. Jésus-Hostie vient à ceux qui ne peuvent aller à Lui et qui Le désirent. Ils Le reçoivent, les pieds entravés, les mains garrottées, mais dans une attitude extérieure des plus édifiantes.

Hier, c'était, pour ces deux malheureux, la marche dans l'ornière fangeuse : les voici maintenant qui s'avancent sur la grande et belle route de la foi et de l'amour de Dieu.

Ils puisent dans cette foi, dans cet amour de Dieu la force pour attendre le sort qui leur sera réservé, quel qu'il soit.

Aurons-nous à conduire à l'échafaud ces deux hommes repentis et pénitents? La tranquille ville de Bourg verra-t-elle le même jour une double exécution capitale? Nombreux

sont ceux qui le pensent. Des « monstres » doivent disparaître!

Charles et Lucien envisagent le pire, nous affirmant qu'ils seront courageux jusqu'au bout. Le second nous déclare : « Si on nous envoie à la guillotine, je ne parlerai à personne autre qu'à vous au matin de l'exécution... J'offrirai ma vie en expiation de mes fautes!... »

La clémence l'emporte. Le soixante-dixième jour, arrive l'annonce de la grâce présidentielle.

Ce jour-là, ils dissimulent mal leur joie...

VISITES HEBDOMADAIRES

La peine de mort a été commuée pour Charles et Lucien en celle des travaux forcés à perpétuité.

Ils resteront à la prison de Bourg jusqu'à ce que le wagon cellulaire du Ministère de la Justice vienne les chercher en gare pour les emmener dans un autre lieu.

Cela peut être assez rapide ; cela peut aussi ne l'être pas du tout. De fait, six mois s'écouleront avant le départ.

Au cours de cette demi-année, nous pouvons les voir l'un et l'autre chaque semaine, nous avons toute facilité de causer seul à seul avec eux. Comme ils vivent isolés, loin de toute promiscuité pouvant affaiblir notre action, il faut soigneusement profiter de leur présente détention pour les former plus sérieusement à la vie chrétienne, pour les préparer aux redoutables épreuves du lendemain.

Nous leur faisons étudier plus à fond leur religion. Un catéchisme développé leur est remis. Comme ils aiment lire, nous leur prê-

tons pas mal d'ouvrages. Lucien a un certain mérite à s'adonner à la lecture, à l'étude, vu le peu de lumière qui lui parvient dans sa cellule. Et cependant c'est lui qui lit avec le plus d'ardeur. Nous leur faisons passer l'Évangile, l'*Imitation de Jésus-Christ*, quelques vies édifiantes; *L'Évangile du Pauvre*, de Mgr Baunard, les intéresse vivement. Ils nous réclament des livres traitant directement du dogme, de la morale chrétienne. Nous leur en apportons. Ces ouvrages, qui exigent une attention sérieuse, ne les rebutent point, au contraire. Lucien les préfère même à tous autres. Un jour (nous ne nous souvenons de ce qui nous inspira cette idée un peu osée), nous lui mettons en mains les *Sermons de Bourdaloue*. Il mord à pleines dents dans ces pages d'un didactisme achevé. Quel n'est pas notre étonnement lorsqu'il nous résume quelque sermon de l'illustre prédicateur ou quand il nous cite de mémoire tel ou tel passage qui l'a particulièrement frappé!

Ce qui nous ravit surtout, c'est qu'il s'efforce de faire passer dans sa vie, autant du moins que sa situation présente le lui permet, les grandes leçons qui se dégagent des pages lues et méditées par lui.

Nous avons l'occasion, un jour, de mesurer à quel degré de transformation il en est déjà arrivé.

Cet après-midi-là, nous le trouvons tout guilleret. Après quelques phrases échangées, il nous livre ce qu'il porte en son intime.

— Mon Père, voulez-vous me faire un grand plaisir?

— Mais, bien sûr! Si je le puis.

— Promettez-moi d'avance que vous m'accorderez ce que je vais vous demander aujourd'hui.

Nous pouvons lui faire confiance, sûr qu'il ne nous demandera que quelque excellente chose. Cependant, il est toujours un peu dangereux — quand on a la scrupuleuse loyauté de tenir toutes ses promesses — de promettre dans l'inconnu.

— Qu'avez-vous besoin de ma promesse? Vous savez bien que si c'est en mon pouvoir cela vous est accordé d'avance.

— Eh bien! voilà : je viens de recevoir mon pécule; je vous le donne; acceptez-le!

Lucien, mobilisé pendant la guerre, a déserté assez vite. Mais enfin, de gré ou de force, il a tenu les tranchées durant quelques mois. A ce titre lui échoit un pécule. L'administration militaire — admirons sa régularité, sa prodigieuse honnêteté — vient de le lui faire parvenir, bien qu'il ait été déserteur et trois fois condamné à mort! L'administration pénitentiaire — et l'on osera parler de « l'administration sans entrailles »! — qui

doit avoir le droit de priver le futur bagnard de la rondelette somme tombée du ciel, lui en laisse le bénéfice. Avec ces trois cents francs, il pourra, pendant des semaines, demandant des suppléments à la cantine, améliorer fort son misérable ordinaire. Pour lui, c'est donc un trésor, une fortune, un moyen inespéré de s'évader de la famine. Et voilà qu'il nous offre tout!

Contrairement à son attente, notre sourcil s'est froncé.

— Je ne puis accepter.

— Pourquoi?

— Je ne puis. C'est pour vous.

— Ne refusez pas au moins la moitié.

— Je dois refuser même la moitié.

— Ah! quelle peine vous me causez...

— Je regrette beaucoup de vous contrister.

Mais il ne convient pas du tout que j'accepte.

Il réfléchit quelques instants, puis, croyant avoir trouvé une solution victorieuse :

— Eh bien! ce sera pour la chapelle! Cette fois, vous ne pouvez refuser!

Et nous, comprenant les fausses interprétations que l'on pourra donner à notre attitude si nous consentons à ce geste de belle générosité dont, par ailleurs, nous aurions désiré ne pas frustrer le Seigneur, nous répondons :

— Au nom du bon Dieu, merci! Il se

réjouit de votre grande générosité. Toutefois, Il veut se contenter de votre désir.

Alors, Lucien baisse la tête, n'insiste plus. Nous comprenons que, pour la première fois, un nuage a passé entre nous, que nous lui avons fait de la peine.

En nous en retournant, nous ne pouvons nous empêcher de songer à l'émouvante offre faite, bien de nature à confondre pas mal de chrétiens, ceux surtout qui, ayant tout en abondance, se montrent fort parcimonieux quand il s'agit de pourvoir à la subsistance de leur clergé, à la décence du culte...

Lucien comprit notre réserve. Il ne nous en voulut pas. La lettre qu'il nous adressa à quelque temps de là l'atteste clairement :

Mon cher Père,

Vous aurez une éternelle place dans mon cœur. La société me rejetait comme infâme (elle n'avait pas tous les torts) et vous, vous êtes venu m'apporter des consolations qui, à présent, se sont transformées en joie. Je vivais dans les ténèbres : vous m'avez fait voir la lumière, mais avec beaucoup de précaution. Je vous en remercie, car vous avez su me faire comprendre la vérité sans brusquerie, avec délicatesse.

Mon Père, pour tout ce que vous avez fait, je ne puis que prier pour vous. Si Dieu veut qu'un jour je puisse vous montrer ma reconnaissance par

des actes, ce sera avec une grande joie. Mais si Dieu en juge autrement, je Lui demanderai tous les jours, oui, tous les jours, de vous donner ses grâces et sa protection qui seront bien plus solides que les petits services matériels que je pourrais vous rendre.

Tout pécheur que je suis, j'ose me dire votre enfant qui vous aimera toujours !

LUCIEN.

Cette lettre, si touchante par la délicatesse des sentiments, est bientôt suivie d'une autre où Lucien nous demande de lire une prière à Notre-Seigneur qu'il a lui-même composée, afin de voir s'il ne s'y trouve quelque chose de répréhensible.

Ah ! pour sûr que non qu'elle n'a rien de blâmable ! Quelles admirables dispositions elle exprime ! Quels accents de sincérité ! En certains passages, elle décèle une âme en route vers la vie intérieure, vers la vie pleine.

Voici cette prière que nous avons eu la bonne fortune de retrouver :

A Notre-Seigneur Jésus-Christ !

O mon Seigneur, je vous remercie et je vous suis reconnaissant de m'avoir fait entrevoir un rayon de votre bonté, de votre miséricorde, de la noblesse et de la perfection de votre enseignement. Car j'étais perdu dans les dédales de cette vie,

dans l'iniquité. Je vous demande, ô mon Dieu, de bien vouloir laisser ce rayon de lumière pour me guider. Je veux tâcher d'expier mes péchés dans cette vie et réparer dans la mesure de mes moyens le tort que j'ai causé.

Mon Seigneur Jésus, je vous demande la grâce de vouloir bien me donner à expier dans cette vie tous mes péchés et ceux des personnes qui vous ont offensé parce que je les y ai moi-même portés.

Mon Dieu, qui voyez mon cœur, mes plus intimes pensées, vous savez bien que je ne hais personne, mais je n'aime pas la société. Je prends la résolution d'aimer, avec votre aide, tout le monde, de tout supporter sans me plaindre, pour l'amour de vous, et de tâcher d'imiter la vie sainte que vous avez menée sur cette terre.

Faites-moi la grâce que toutes mes actions et toutes mes pensées soient pour vous glorifier. Je veux m'efforcer de vous gagner des âmes, afin que vous soyez mieux adoré et mieux aimé.

Mon Dieu, je vous laisse le soin de récompenser votre disciple de tout ce qu'il a fait pour moi. Soutenez-le dans ce qu'il entreprend et faites qu'il gagne beaucoup d'âmes.

Mon Dieu, je suis un misérable pécheur. Mais écoutez mes prières et récompensez vos fidèles serviteurs. Je suis insolvable en ce moment pour tout ce que je vous demande, mais, mon Dieu, vous pouvez me conserver et me faire vivre assez longtemps pour que je puisse m'acquitter de tout ce que

vous m'avancez, de toutes mes fautes passées, pour que je puisse vous glorifier après avoir donné satisfaction à votre justice divine. Si, dans le cours de ma vie, je faiblissais, envoyez-moi une grâce pour me donner le courage d'embrasser toutes les épreuves que vous jugerez nécessaires. Mon Dieu, je vous demanderai la grâce de ne pas m'épargner dans les souffrances de cette vie. Je remets entre vos mains le jugement de mes actions, car je sais que vous êtes impartial et que vous ne pouvez pas vous tromper. Vous connaissez tout, des effets aux causes.

En ce moment, mon Dieu, je ne puis que prier et penser à vous, je ne peux que prier pour mon prochain. Je voudrais être en contact avec lui pour unir mes actions à mes pensées. Mais vous avez jugé bon de me laisser encore enfermé. Je m'incline, car cela me donne de la réflexion, et tous les jours je vous connais davantage, je prends du courage pour l'avenir.

Mon doux Jésus, apprenez-moi à connaître votre voix dans mon cœur, à savoir bien accomplir votre volonté, à être fort contre les tentations et à savoir éviter le mal : sans votre aide je ne peux rien.

Mon Dieu, je vous demande votre bénédiction et faites-moi persévérer dans mes résolutions.

Ainsi soit-il!

Quel chemin parcouru!

APOLOGÉTIQUE

Lucien n'était pas un esprit superficiel : on a déjà pu le constater. N'ayant pour ainsi dire pas fait d'études, son intelligence était restée inculte, mais elle ne demandait qu'à se développer. Quand il étudia sa religion, il y apporta beaucoup de maturité et de pénétration. Sans s'arrêter à la surface des choses, il cherchait, dans la mesure de ses restreintes possibilités, à en atteindre le fond.

Tout en recevant très docilement les enseignements de foi que nous lui livrions au nom de l'Église, il s'appliquait à vérifier les fondements mêmes de cette foi, les motifs de crédibilité, comme s'expriment les théologiens.

Les livres d'apologétique l'intéressaient au plus haut point. Et il réfléchissait longuement sur ce qu'il avait lu. Il voulait se faire une conviction profonde du caractère divin de cette Église catholique qui l'enseignait, sentant bien que c'était là une pierre d'angle dans l'édifice de son christianisme.

Il nous communiquait volontiers le résultat

de ses réflexions, nous interrogeait par rapport à certaines difficultés, nous demandait des éclaircissements sur tel ou tel point. Il voulait être plus tard apôtre auprès de ses compagnons d'infortune : il fallait donc qu'il s'instruisît le mieux possible tandis qu'il en avait la facilité.

Il nous écrit un jour :

Je veux faire mon possible pour suivre les enseignements de l'Église catholique. Car je la trouve noble, et c'est celle-là qui réunit le plus de fidèles. Je crois à ses enseignements, puisque Notre Saint-Père le Pape est le successeur de saint Pierre, et parce que Notre-Seigneur lui a promis d'être avec lui et son Église jusqu'à la consommation des siècles. Il doit répandre ses grâces sur l'Église romaine plus abondamment que sur tous les autres rameaux de l'Église.

Quelques jours après, c'est une longue déclaration où s'entremêlent arguments apologétiques, profession de foi et sentiments intimes qu'il soumet à notre approbation, « afin que nous lui disions si la croyance qu'il a n'est pas en contradiction avec les enseignements de Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Dieu ».

Ne lui demandez pas trop d'art logique : c'est un simple qui parle ; soyez indulgents pour ses phrases mal agencées : il écrit

comme les idées lui viennent, sans chercher à « écrire ». Mais, à travers ces développements zigzagants, que de bons sens !

Nous n'hésitons pas à le citer du commencement à la fin, sans rien changer, si ce n'est l'orthographe et un peu la ponctuation.

Pourquoi je crois à l'Église catholique, apostolique et romaine.

Je crois en elle :

Parce qu'elle enseigne la morale la plus parfaite, la plus noble. Parce que tous les véritables catholiques sont solidaires, pratiquent la même foi. Parce que si tout le monde obéissait scrupuleusement à elle, nous jouirions de beaucoup plus de bonheur sur cette terre : la haine, l'égoïsme finiraient par disparaître pour faire place à la fraternité.

Parce que ce sont les enseignements divins que Jésus nous a livrés. Parce que l'Église est toujours gouvernée par le Saint-Esprit. Parce qu'elle sera toujours victorieuse de ses ennemis. Parce que, seule, elle a conservé, en plus des Évangiles, la tradition.

Parce que c'est l'Église, je le présume, qui a le plus de membres ; que partout, en n'importe quel coin de la terre, elle a des pasteurs vigilants qui inculquent la charité envers tous les hommes, des apôtres qui évangélisent les peuplades sauvages.

Je sais que je suis un pauvre ignorant, pas beaucoup intelligent, que des personnes plus instruites pourraient me donner réponse, m'embarras-

ser. Mais ces personnes ne pourront jamais faire une morale plus parfaite que celle de Notre-Seigneur. On me rétorquera que l'Église a ajouté des enseignements. Oui. Mais nous devrions nous en réjouir, car c'est pour la gloire de notre Créateur.

Je ne connais pas les autres religions, mais je suis sûr qu'elles n'ont pas une morale plus parfaite, qu'elles ne font pas éclore la même quantité de vertus et de saints.

A mon tour, je pourrais leur demander : pourquoi attaque-t-on toujours le catholicisme, puisqu'on est obligé de reconnaître qu'il a la morale la plus parfaite ? Pourquoi cet acharnement ? Pourquoi n'attaque-t-on que l'Église ? Pourquoi, malgré tous les assauts qu'elle a connus, est-elle toujours si puissante ? Pourquoi y en a-t-il tous les jours qui se convertissent à sa foi, et des hommes intelligents ? Pourquoi y a-t-il un si grand nombre de personnes des deux sexes qui suivent de vigoureuses disciplines ? Il faut reconnaître une force surnaturelle.

J'ai remarqué que depuis que je fais mon possible pour suivre les commandements de l'Église je trouve ma captivité plus douce, mes fers ne m'inquiètent plus, la joie revient dans mon cœur, la confiance grandit et j'espère dans la miséricorde de Jésus. Quand j'étais condamné à mort, je priais le Seigneur de me laisser la vie et que je supporterais toutes les souffrances pour l'expiation de mes péchés, et que je croirais en Lui. J'ai été gracié. Je reconnais là la main de Dieu. Et plutôt que de

renoncer à la religion, aux enseignements de Jésus, je préférerais rester captif et enchaîné toute ma vie. Et ma vie ne sera jamais assez longue pour expier mes péchés et rendre gloire à Dieu.

Je crois aux mystères. Oui, je crois. L'on me trouvera simple, mais sur cette terre combien nous sommes forcés de croire en certaines choses dont les plus grands savants ne peuvent même pas fournir une explication.

Je crois en Jésus-Christ, à son Évangile et à tous ses miracles, parce que c'est la vérité. Je répondrai à ceux qui me trouveront à redire, qui prétendront que c'est du roman : alors Alexandre, les anciens Grecs, les Romains, César, Charlemagne, c'est aussi du roman ! Et combien ces personnages ou ces peuples ont moins de gloire que l'Évangile, que la croix de Jésus-Christ !

Je réfléchissais aux réunions de chrétiens où les fidèles cherchent à soulager leurs semblables, à les aider, à les secourir afin de faire plaisir à Dieu, qui est notre Père à tous, où en regardant son voisin, on se dit : c'est un frère ! Il m'aime ! Je l'aime ! Je les compare aux réunions où Dieu est absent, où toutes les passions sont au qui-vive, où chacun cherche pour soi, sans regarder si son voisin est dans le besoin ou meurt de faim, où l'égoïsme et la vanité dominant. Il y a bien des lois, mais les lois sont souvent impuissantes pour enrayer le mal, et les lois ne vous obligent pas à partager votre pain !

Je sais que tout le monde n'est pas du même avis, qu'il y en a qui croient et d'autres qui ne croient pas, mais Notre-Seigneur a dit : « Personne ne peut croire si cela ne lui a été donné de mon Père. » Car il faut lutter contre ses passions, se faire violence. Et puis les démons sont toujours autour de nous pour nous faire subir le supplice de Tantale.

Quant à moi, je demanderai souvent à Jésus, par des prières, de me conserver la foi, de la faire grandir. Je m'efforcerai de faire sa volonté, et avec son aide j'arriverai à me dompter. Car depuis que je crois j'éprouve un plaisir inexprimable. J'ai un but noble dans la vie : celui de glorifier Notre-Seigneur qui nous a rachetés sur la croix, et montrer que je ne suis pas un ingrat. Je l'ai été jusqu'à ce jour, et c'est avec confusion que je me le rappelle, avec honte. Je me demande souvent si c'est possible que j'aie été si aveuglé que ça !

Ce bonheur que je connais en ce moment, c'est à vous, Monsieur l'Aumônier, que je le dois. Vous êtes venu me chercher dans la boue. C'est vous qui m'avez ouvert les yeux. Merci ! Merci ! Je vous serai éternellement reconnaissant de vous être ainsi dévoué pour moi. Si vous saviez le bonheur que j'éprouve à présent que je connais mon Créateur ! Avant, j'étais dégoûté de l'existence, je vivais comme un animal, sans but, au gré des courants, je vivais pour ainsi dire instinctivement. Quelle différence de bien-être mainte-

nant ! Et c'est à vous que je le dois. Je ne sais pas comment vous prouver ma reconnaissance, comment vous remercier. Je demande à Dieu de vous donner ses grâces. Mais comme je suis un pauvre pécheur, serai-je exaucé ?

J'ai écrit comme je parle. J'ignore les phrases grammaticales. Je n'ai pas l'intelligence bien développée. Néanmoins, j'ai essayé de rendre mes pensées aussi claires que possible. Je n'ai pas écrit avec ordre : c'est sur le papier comme cela venait à mon esprit.

Mon Père, ayez l'assurance que votre souvenir et tout ce que je vous dois ne s'effacera pas de ma mémoire. Car je vous dois ma joie d'ici-bas et peut-être vous devrai-je, avec l'aide de mon Dieu, dans la persévérance, la vie éternelle.

LUCIEN.

Comment lire de telles pages sans éprouver une sorte de stupéfaction quand on songe à ce qu'était seulement un an auparavant celui qui les écrivait !

Au Greffe de Bourg, où passaient toutes les lettres que Lucien écrivait à sa famille, c'était presque de l'ahurissement. Ne voilà-t-il pas que « le monstre » donnait des conseils de morale à ses neveux ! Qu'il leur recommandait de vivre religieusement, car si on lui avait appris, à lui, à aimer la religion, à la vivre, il n'aurait jamais donné de

scandaleux exemples! Qu'il leur fallait aimer le Christ, l'Église, rester purs, avoir confiance au prêtre! Que parce qu'il pratiquait cela, lui, il n'était plus malheureux, qu'il éprouvait dans ses fers un immense bonheur! On ne savait que penser de pareille transformation. Et parce que l'on est ordinairement porté à attribuer à l'instrument qui se voit le travail de l'invisible Ouvrier, on en venait à regarder comme quelqu'un de bien puissant cet aumônier qui transformait en doux agneaux des loups dévorants, qui changeait en apôtres des êtres sans foi ni loi, qui donnait le bonheur à de futurs bagnards! Non, lui, il n'était que l'intermédiaire par lequel passait la grâce toute-puissante de Celui qu'il représentait. « Quand vous aurez achevé votre tâche, dites : nous sommes des serviteurs inutiles! »

CAPTIVITÉ ET ESPOIRS DE LIBERTÉ. SÉPARATION

Charles et Lucien ont toute facilité, dans la solitude de leur cachot, pour penser à leur avenir de forçats.

Cette existence misérable de Cayenne, ils ne l'appréhendent point trop puisqu'elle leur laissera la vie, puisqu'elle leur ménagera probablement la grande liberté — par l'évasion!

Car dès qu'ils ont su qu'ils étaient destinés à la Guyane, ils ont rêvé d'évasion. Ils nous questionnent déjà sur cette lointaine colonie, sur les pays qui l'entourent, sur les possibilités de les atteindre. Nous nous tenons sur la réserve. D'ailleurs, nous n'y avons jamais été!

En attendant l'hypothétique évasion d'après-demain, ils n'omettent point, en gens positifs qu'ils sont, de préparer, si possible, celle de demain. Si jamais ils parviennent à s'échapper dès maintenant, ils seront plus vite revenus au pays natal! Le bagnard, en effet, comme tout autre exilé, a la nostalgie

du lieu qui l'a vu naître. A Lyon — vrai tour de force — Charles a failli prendre la fuite : il peut être plus heureux à une nouvelle tentative. En tout cas, ils ne risquent pas grand-chose d'essayer.

Alors, toutes leurs facultés, toutes leurs énergies se tendent vers le rêve à réaliser.

Devenus l'un et l'autre chrétiens pratiquants, ils ont un scrupule de conscience — qui leur fait vraiment honneur : combien qui ne l'auraient pas s'ils étaient à leur place!

Un jour, Lucien nous demande : « Serait-ce un péché si l'on réussissait à s'évader sans faire de mal à personne? » Cette question nous embarrasse singulièrement. Pour une fois, nous aurions préféré ne pas être consulté. Que répondre? Nous ne pouvons, de quelque manière que ce soit, les encourager à s'échapper : notre rôle d'aumônier s'y oppose, d'autant que la Direction nous fait la plus grande confiance, compte même sur nous pour garder ses prisonniers avec moins de peine! D'autre part, nous ne pouvons fabriquer de nouveaux péchés! Les théologiens ne sont-ils pas d'avis que, même après la sentence du juge, portée avec justice, si le condamné n'a plus le droit de résister à la force publique, par contre on ne saurait lui faire un péché de préparer son évasion, à la condition absolue qu'aucun mauvais trai-

tement ne soit infligé aux gardiens? Nous répondons en nous tenant dans des généralités. Il ne leur est pas du tout permis de songer à une évasion où l'on risquerait de blesser quelque surveillant; nous ne leur conseillons pas même une évasion inoffensive, parce qu'ils seront sans doute repris sans tarder et traités alors encore plus sévèrement; cependant, si jamais elle se produit, nous n'oserons pas la taxer de péché proprement dit; en toute hypothèse, il y a deux choses dont nous tenons à les assurer : la première, que nous ne pouvons nous prêter si peu que ce soit à un tel projet; la seconde, que nous ne trahirons jamais rien de ce qu'ils pourront nous confier.

Leur conscience étant rassurée, ils s'abandonnent plus que jamais au mirifique espoir...

Ils épient tous les gestes, toutes les attitudes des gardiens qui se succèdent près d'eux jour et nuit. Ils remarquent certaines imprudences de l'un d'eux qui, la nuit, ayant trop chaud près du poêle devenu tout rouge, pose sa veste — dont l'une des poches abrite le passe ouvrant les cellules — et, comble d'imprudence, la suspend à côté de l'une des portes de fer. Sans doute, ils ne peuvent l'atteindre puisque les mains enchaînées ne sauraient se faufiler à travers les barreaux.

Mais..., une nuit, tandis que le gardien

sommeille, une main se glisse quand même furtivement vers la veste, fouille la poche, saisit la fameuse clef...

L'audacieux et habile ravisseur commence par ouvrir, veillant bien à ne pas faire grincer la serrure, sa propre cellule..., puis, toujours sans bruit, va ouvrir les trois autres cachots voisins du sien... Alors, quatre grands condamnés se trouvent dans le couloir, tout éberlués encore de cette splendide réussite! Ils savent où se trouvent, tellement ils ont tout remarqué, les autres clefs nécessaires : celles pour élargir leurs fers, celle même de la porte d'entrée ou plutôt, pour eux, de sortie! Il faut, toujours silencieusement, se hâter et, dans quelques minutes, l'on se sauvera — sous le firmament étoilé, dans la grande et enivrante liberté! Ils avancent tous quatre à pas feutrés dans le noir corridor... Mais voici que l'un d'eux bute contre un escabeau qui tombe avec fracas... Dans le profond silence de la nuit, vrai signal d'alarme! Les gardiens vont accourir... Tout est manqué! Alors, d'eux-mêmes, la rage au cœur, les fugitifs regagnent leurs cellules. Quand arrive le gardien-chef, chaque condamné est sagement dans son cachot, la porte tirée, quoique point fermée. Les mains des prisonniers sont toujours cadennassées... C'est à n'y rien comprendre!

Quand nous connaissons la chose, nous ne nous l'expliquons nous-même pas très bien. Jusqu'au jour où certaine grave confiance nous est faite. Quelqu'un a vu, de la cour, croyant tout d'abord rêver, mais non, il voyait bien de ses yeux, quelqu'un a vu Charles agrippé aux barreaux du vasistas de sa cellule, les mains libres, passant son quart à travers les barreaux et, d'une croisée située à quelque quarante centimètres du vasistas, recevant du vin de la main d'une prisonnière... Il réalisait donc cet ensemble de tours faramineux : à quelque pas d'un gardien montant la garde, il se libérait de ses menottes, trouvait le moyen de grimper à deux mètres de hauteur, et cueillait l'agréable don de celle avec qui il échangeait une correspondance sentimentale...

Nous voulûmes nous procurer l'innocent plaisir de mettre au moins une fois « dans ses petits souliers » — image un peu audacieuse puisqu'il n'usait pas de souliers! — Charles l'extraordinaire; nous désirions aussi profiter de cette occasion pour voir jusqu'où allait sa confiance envers nous, car il ne nous avait jamais soufflé mot de ses mystérieuses habiletés.

Le visitant un jour, nous lui posons à brûle-pourpoint cette question, lui désignant du doigt ses menottes :

— Ça ne s'enlève pas, cette affaire-là?

Aussitôt, sans faire paraître de l'étonnement, mais nous pénétrant d'un regard aigu, assez significatif, il nous répond :

— Comment voulez-vous? Voyez comme cela me serre. Impossible même de bouger mes mains. C'est au dernier trou.

Devant cette résistance, nous dirigeons l'attaque sur le point faible : nous le prenons par l'orgueil.

— Allons, allons, quelqu'un comme vous, si ingénieux, si audacieux, si fort! Tenez, vous ne me ferez point croire que vous n'avez pas trouvé le moyen de vous libérer les mains...

Alors il ne sait plus bien où il en est. Il se trouble visiblement. Comment puis-je soupçonner ce secret, son grand secret? D'autre part, il ne serait pas fâché de me prouver sa supériorité, il en serait même fier... Mais, même à moi, doit-il se découvrir à fond? Il est touché, mais hésite encore.

— Je vous assure!

— Inutile! Vous ne me convaincrez point. Écoutez : il vous faudra beaucoup moins de temps pour me montrer comment vous faites que vous n'en emploieriez pour chercher à m'égarer.

Cette fois, nous le sentons, il est vaincu. De fait, il opère avec ses poignets, avec ses

mains, quelques mouvements de contorsion... En moins de dix secondes, les fers sont enlevés. Entendant venir le gardien, il les remet précipitamment, en cinq secondes.

Décidément, le gardien-chef avait raison : « Avec des gaillards de ce genre, on ne prend jamais trop de précautions! »

Les précautions redoublent maintenant. Depuis la tentative d'évasion — qu'on a tenue secrète, personne n'ayant intérêt à la divulguer — la surveillance est encore renforcée.

Et l'on a hâte que le wagon cellulaire passe en gare de Bourg. Sait-on jamais ce qui peut arriver?

Nous devons l'apprendre plus tard : d'autres projets d'évasion avaient été médités. Même une des prisonnières — toujours l'amoureuse de Charles — avait conçu l'impertinent dessein de nous faire coopérer, à notre insu, à un audacieux projet. Elle avait fabriqué des pantoufles de drap — dans la semelle desquelles avait été dissimulée une lime! Elle devait nous les donner pour que nous les remettions à Charles, à ce pauvre Charles qui avait certainement bien froid sur le pavé de sa cellule avec ses mauvaises espadrilles... Elle espérait nous inspirer un opportun sentiment de compassion... Avant qu'elle eut essayé de nous apitoyer et de nous passer

en secret les fameuses espadrilles, celles-ci étaient heureusement confisquées par la surveillante — qui n'avait pas les yeux dans sa poche. Nous le déclarons, d'ailleurs : nous ne nous serions point prêté, même sous couleur de charité, à une semblable manœuvre, car nous nous étions fait une règle absolue de ne jamais accepter, sous aucun prétexte, de quelque manière que ce soit, un rôle d'intermédiaire vis-à-vis de l'un de nos clients ou l'une de nos clientes. Un aumônier de prison est tenu, s'il désire garder toute son influence, s'il ne veut pas avoir un jour quelque ennuyeuse histoire, à une très grande circonspection, à une incessante prudence. Il ne doit jamais trahir la confiance d'un prisonnier, mais pas davantage celle de l'administration.

Enfin, pour la tranquillité du gardien-chef de Bourg, on signale en haut lieu le prochain passage du wagon cellulaire. Comme... par hasard, Charles et Lucien ont appris la chose. Ils peuvent ainsi nous en prévenir.

Nous leur faisons nos adieux — adieux assez émouvants. Tous deux étaient devenus pour nous de vrais amis. Mieux que cela : ils nous considéraient comme leur Père et, nous, nous sentions qu'ils étaient nos Enfants très chers.

Nous leur prodiguons nos meilleurs encou-

ragements, leur faisons nos dernières recommandations. Nous les assurons que nous continuerons, où qu'ils soient, de nous intéresser à eux, de prier pour eux. Ils nous promettent de rester fidèles, de nous écrire de là-bas... Nous les bénissons, nous nous embrassons...

Le départ est entouré de grandes précautions. Nous voulons nous rendre compte des choses. La police est sur pied. Gendarmes et inspecteurs de la Sûreté surveillent partout. La voiture de la prison arrive à la gare par un chemin détourné. Le wagon cellulaire se trouve sur une voie de garage. On fait monter les condamnés en toute hâte, loin de tout regard étranger. Le wagon est ensuite attaché à un express. Nous nous approchons alors. Impossible même de les apercevoir : pas d'ouverture, sinon à l'un des bouts où se tiennent les gendarmes après avoir enfermé leurs prisonniers dans de très étroits cachots. Nous tentons de parlementer avec un brigadier, invoquant notre qualité d'aumônier des prisons. Nous comprenons sans tarder que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de déguerpir au plus vite!

Nous partons — avec beaucoup de tristesse au cœur.

Ces chers prodiges, revenus si filialement au Père de famille, que vont-ils devenir?

Persévéreront-ils? Quelles souffrances les attendent? Quelle mort leur sera réservée? Les reverrons-nous jamais?

... De loin, nous les bénissons une fois encore.

PREMIÈRES ÉTAPES

Charles et Lucien furent d'abord dirigés sur leur ancienne prison Saint-Paul, à Lyon.

Nous ne possédons aucun renseignement sur ce séjour. Il ne dura, d'ailleurs, que peu de temps.

Mais dès cette première étape, ils tinrent la promesse qu'ils nous avaient faite de nous envoyer de leurs nouvelles sans trop tarder. Cette lettre ne parlait presque pas d'eux. Elle était toute consacrée à remercier une fois encore leur ancien aumônier. Ce fut Charles qui l'écrivit, en leur nom à tous deux. Si dans les lettres de Lucien tout respire la simplicité, la spontanéité, l'oubli de soi, il n'en va guère de même dans celles de Charles qui, semble-t-il, se préoccupe beaucoup d'aligner — sans y parvenir parfaitement — des phrases bien tournées. La sincérité des sentiments est, croyons-nous, la même, mais point la forme qui les exprime. Qu'on en juge plutôt :

Monsieur l'Aumônier et cher Père,

Grâce à votre généreuse initiative, notre captivité nous parut moins cruelle. Nous ne voulons point nous éloigner sans vous témoigner les marques de notre plus vive gratitude.

Au premier abord, j'avais cru qu'il était facile de s'acquitter par écrit des trésors de tendre effusion que vous avez amassés dans nos cœurs ; d'ailleurs vous ne facilitez point la tâche pour la bonne raison que notre dette est trop lourde et que vous vous dérobez modestement à notre reconnaissance, nous invitant à remercier Dieu du bien que vous nous avez fait avec tant de délicate prévenance.

Dieu, qui connaît et guide mes intentions, me saura gré d'apprécier chez son noble représentant la charité que son divin Fils a prêchée aux hommes.

Laissez-nous donc, mon cher Père, payer notre tribut à la nature en louant Dieu de nous avoir dicté les sentiments que nous devons manifester à votre égard. Croyez-le, jamais nous n'oublierons ce que vous nous avez apporté de douces consolations au milieu de nos épreuves quand, abandonnés de tous, la religion est venue tendre une main miséricordieuse, nous faire entendre sa voix de sublime pardon et de rachat, nous exhorter à nous préparer chrétiennement à quitter le monde méchant. Celui qui tient nos destinées dans ses mains puissantes en a décidé autrement. Soyez-en

assuré, cher Père : à l'avenir, la crainte de l'offenser sera notre seul souci.

Vous nous avez appris à l'aimer et à le craindre. Aussi, partout où nous passerons, nous accepterons en son nom les souffrances qui nous attendent.

Oui, vous pouvez vous féliciter, vous réjouir d'avoir semé le bon grain sur une terre à qui il manquait depuis de longues années la bienfaisante déchirure du soc divin. Vous êtes venu, vous avez défriché, extirpé les mauvaises herbes : chez moi celles de l'oubli, chez mon camarade celles de l'indifférence. Vous avez préparé la récolte, la moisson.

D'ailleurs, ne nous avez-vous pas donné le pain des forts ? Nous ne saurions souhaiter de nous accorder davantage, sinon la faveur de nous rappeler à votre souvenir. Le permettez-vous ? D'avance, je lis dans votre bon regard que vous acquiescez à ma demande, sachant qu'il me faudra souvent venir vous demander le soin de me prémunir contre le mauvais esprit. Vous connaissez la fougue de mon tempérament, la facilité avec laquelle je me livre à mon premier mouvement. Certes, il conviendrait que je me corrige de ce malheureux défaut. Aussi vos paternels conseils me seront très salutaires.

Il nous reste à vous remercier des dernières bienveillantes attentions que vous nous avez prodiguées. Vos livres (nous leur avons remis à chacun,

avant leur départ, un catéchisme neuf, l'Évangile et l'*Imitation de Jésus-Christ*) resteront la mémoire fidèle de votre cher souvenir.

Vos fils reconnaissants qui vous embrassent.

CHARLES,
LUCIEN.

P.-S. J'oubliais de vous dire de remercier en notre nom les personnes charitables qui ont bien voulu s'intéresser à notre infortune.

Tendrement à vous, cher Père.

Si nous ne retranchons rien de ces lettres, où l'on nous fait une part si large et imméritée, c'est que supprimer ce qui se rapporte à notre rôle près de Lucien et de Charles mutilerait tellement ces documents qu'il serait bien difficile d'en tirer parti ; encore parce que ce qu'il nous a été donné de faire n'était que notre simple devoir, que tout aumônier de prison en fait chaque jour autant ; aussi parce que cette insistance même à nous remercier manifeste la délicatesse de leur cœur, la profondeur de leur reconnaissance, et que ce sont là des dispositions qui honorent trop ceux qu'elles animent pour que nous nous reconnaissions le droit de les atténuer chez nos deux condamnés, en qui elles étaient d'au-

tant plus belles qu'on pouvait moins s'attendre, vu leur passé, à les rencontrer.

A leur départ de Lyon, Lucien et Charles prennent des directions différentes. Nous ne savons ce que le second devient : nous perdons totalement sa trace pendant plusieurs années. Plus aucune nouvelle de lui jusqu'à... la grande nouvelle ! Nous en parlerons plus loin. Le désir de nous écrire ne lui manqua certainement pas : mais étant données les défiances extrêmes qu'il provoquait partout en raison de ses précédentes tentatives d'évasion, on lui interdit sans doute toute correspondance.

De Lucien, nous reçûmes plusieurs lettres. La première nous arrivait de la Maison Centrale de Poissy. L'en-tête nous apprenait qu'il était affecté à l'atelier des brosses et qu'on l'avait inscrit sous le numéro d'écrou : 1107.

Voici cette lettre :

Poissy, le 10 juillet 1921.

Mon Père,

Nous voilà séparés ! Et qui sait quand nous nous reverrons ? J'ai emporté dans mon cœur une grande joie car vous avez fait éclore des sentiments que je tâche d'entretenir, de faire grandir. Mais, hélas ! je suis faible et il faut considérer l'ambiance

où je vis. Mais je garde courage et ne perdrai jamais de vue la croix.

J'espère que ma lettre vous trouvera toujours en bonne santé, car vous êtes la joie des malheureux. Vous savez trouver des paroles qui raniment et qui nous font entrevoir la vérité, qui nous donnent la force de supporter nos malheurs.

Quant à moi, j'ai fait un bon voyage, du moins tant que ma situation le permet. Je me porte un peu mieux physiquement. Moralement, je me confie en Dieu. Il sait mieux que moi ce qui me convient.

Si vous correspondez toujours..., vous lui donnerez le bonjour de ma part.

Je vous avouerai que mon âme se porte un peu moins bien qu'à Bourg. Il faut que je fasse beaucoup plus attention. Cela vient de ce que je suis en commun.

Recevez, mon Père, l'assurance de mon entière reconnaissance.

LUCIEN.

Ensuite, durant cinq mois, ce fut le silence. Nous commencions à nous demander si l'Océan nous séparait déjà.

Courant décembre, une lettre nous parvient du dépôt de Saint-Martin-de-Ré. Avant même d'avoir lu, nous comprenons qu'il est en instance de départ.

C'est bien cela, en effet :

Saint-Martin-de-Ré, le 18-12-1921.

N° d'écrou : 645.

Mon cher Père,

J'ai reçu votre aimable carte qui m'a bien fait plaisir et encore davantage de bien, car vos paroles ont toujours un grand poids sur mon âme.

Quant à moi, je suis dans l'expectative du départ, prêt à traverser le grand Océan.

Que me réserve l'avenir?... Je l'ignore; mais j'ai confiance dans la miséricorde du bon Dieu.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, beaucoup de bonheur dans votre ministère, et surtout une bonne santé. Mes vœux sont peut-être un peu précoces, mais je ne sais quand je pourrai vous redonner de mes nouvelles.

Soyez assuré, mon cher Père, de mon éternelle reconnaissance. Priez pour que je tâche de mon mieux de conformer ma vie au sentiment chrétien.

LUCIEN.

P.-S. Inutile de me répondre : votre missive arriverait après mon départ.

VERS L'EXPIATION

Ni Lucien ni Charles ne nous ont retracé les péripéties de leur grande traversée. Ils ne nous ont rien écrit des conditions dans lesquelles ils firent route vers Cayenne.

Mais puisque les modalités de ce long et dur voyage des forçats sont, à quelque chose près, toujours les mêmes, il est assez facile de nous en faire une idée, de l'imaginer (1).

Les futurs bagnards partent toujours en un fort convoi, plusieurs centaines.

La nuit qui précède le départ est quelque peu agitée, chacun faisant ses derniers préparatifs — préparatifs toutefois plutôt sommaires. Le matin est très animé. A l'heure désignée, les forçats en partance, tous chaînes aux mains, sont conduits par bandes vers les petits vapeurs qui doivent transporter l'importante cargaison à bord de la prison flottante dont ils vont connaître les redoutables rigueurs : le *La Martinière* ancré dans le port de La Pallice. Des entrevues déchirantes ont lieu avant le départ entre nombre de condam-

(1) Voir note page 119.

nés et leurs familles venues pour leur dire un dernier adieu. Au passage, les vedettes du crime sont signalées par ceux qui les reconnaissent à la foule qui stationne. Certains condamnés cachent leur visage, comme accablés par la honte. D'autres, affichant une orgueilleuse assurance, redressent la tête. Tous portent le maigre bagage qui leur a été concédé. Forçats et relégués, encadrés de surveillants, de gendarmes, de tirailleurs sénégalais, de pelotons de mobiles, défilent dans le plus grand ordre et silencieusement, en présence des hauts fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. Ils n'ont aucun intérêt en cet instant à essayer de faire « la forte tête » : ils le payeraient trop cher !

Les flancs du *La Martinière* ont reçu un aménagement spécial. Huit grandes cages garnies de gros barreaux de fer reçoivent les redoutables passagers. Elles forment le carré autour du poste des gardiens qui ont à leur disposition, pour mater toute tentative de rébellion, un système de tuyauterie prêt à déverser sur les insurgés des jets de vapeur brûlante. Quatre cellules exiguës aux parois de forte tôle sont destinées à recevoir les récalcitrants individuels.

Les surveillants, revolver au côté, inspectent tout. Il en est de durs ; il y en a aussi d'humains qui, volontiers, ferment un peu les

yeux sur certaines infractions au règlement pour n'avoir pas à sévir. On leur en sait gré : ils ne sont que mieux obéis. Cependant, tous doivent être constamment sur leurs gardes, en état permanent de défense. En effet, « la haine du gardien », voilà le sentiment qui crée la solidarité la plus effective entre tous les forçats, quels qu'ils soient.

Le régime à bord pour les futurs bagnards, bien meilleur qu'en prison, consiste en trois repas : le matin, café et biscuit ; à midi, soupe, viande, légumes et un quart de vin que l'on force chacun à boire aussitôt, afin d'éviter les trafics ; le soir, même repas sans vin.

C'est là un menu qui peut paraître convenable. Il ne suffit toutefois pas à rendre acceptable la vie à bord du *La Martinière*. Courbés sous une discipline de fer, séjournant, à fond de cale, dans une demi-obscurité et une étouffante chaleur, empestés par de répugnantes odeurs, en proie avec tout cela au mal de mer, les forçats ont largement facilité de commencer sur le bateau leur expiation s'ils y songent.

La nuit, ils couchent dans des hamacs, suspendus le jour au plafond des cages.

Chaque jour, ils montent sur le pont durant une demi-heure, pour prendre une récréation en silence, pour humer l'air pur

dont leurs poumons ont tant besoin après vingt-trois heures et demie de respiration dans une atmosphère viciée. Pendant ce temps, on approprie les cages.

Bien vite, on fait connaissance entre forçats. Dans les cages, on se groupe par affinités de langage ou de mœurs. S'il est interdit de parler la nuit, on peut causer librement au long de la journée. On en profite. De quoi s'entretient-on? De multiples choses. Mais il est bien rare qu'une conversation s'achève sans qu'on ait évoqué « la Belle », c'est-à-dire l'évasion! Depuis le moment où l'on a su que l'on s'en irait aux travaux forcés, n'a-t-elle pas hanté l'esprit?

Après plusieurs jours de voyage, les malheureux passagers sont hâves et amaigris. Cependant, ils tiennent, car ils pressentent la fin de la première étape de leur dur calvaire. Là-bas, ce ne sera sans doute pas gai, mais du moins on aura de l'air et du soleil!

Voici que l'atmosphère respirée à la courte promenade sur le pont se charge de subtiles effluves qui annoncent la terre proche. Alors, tous les regards fouillent l'horizon incertain... Non, ce n'est pas encore la terre... Le bateau continue de glisser rapidement sur les flots qu'il ourle d'écume...

« L'horizon qui, depuis des jours et des

nuits, fuit sans cesse, semble s'être enfin arrêté, écrit un reporter qui a voyagé sur le *La Martinière*, Luc Dornain.

« Les forçats sont montés sur le pont et ont contemplé le spectacle. Ils ne doivent pas parler. Ils n'ont rien dit, en effet, mais un long frémissement a couru sur la colonne grise.

« Terre!

« Personne n'a crié, et cependant le cri est sur toutes les bouches; que dis-je, le vent le hurle sur le bateau. Terre! Le goût salé de la mer s'accompagne de celui des plantes exotiques. Terre! C'est l'inconnu, c'est l'espoir, c'est la vie. Elle approche et se dessine irrégulière. Le bateau ralentit, et halète comme arrivé à la fin de sa course. Il s'arrête enfin, frémissant d'un bout à l'autre sous la caresse de vagues courtes. L'embouchure du Maroni, large de plusieurs kilomètres, s'ouvre comme une gueule devant les arrivants. La chaloupe du pilote noir accoste difficilement le transport. Le voici enfin, ce conducteur auquel, pour deux heures, le bateau va être confié. Le *La Martinière* se met à nouveau en marche, hésitant parmi les méandres envasés et craignant visiblement de s'échouer. Les rives se rapprochent et nous les apercevons.

« Voici Saint-Laurent, petite ville neuve,

siège de l'administration pénitentiaire. Deux longs appontements enfoncent leurs pilotis dans la vase. Ils ont été charpentés par les forçats avec des bois précieux. Nous accostons.

« Et, tout de suite, on fait monter de leurs cages les bagnards. On leur distribue d'abord leurs « sacs de paquetage ». Beaucoup se plaignent de la disparition d'objets personnels. Ils en verront bien d'autres !

« La tenue est militaire. On les aligne sur le ponton où le Gouverneur les inspecte l'un après l'autre, cherchant leurs yeux pour y lire leurs pensées. Sa voix s'élève pour la traditionnelle harangue. S'il promet des sanctions pour les « mauvaises têtes », en revanche il est indulgent pour les condamnés dociles...

« Le spectacle de tous ces hommes en haillons est lamentable sous le soleil éclatant ! Un commandement bref, et les groupes se mettent en marche, solidement encadrés. Blancs, noirs, arabes, indiens, assistent avec curiosité au défilé du troupeau. C'est l'unique distraction de la petite ville.

« Sur le *La Martinière*, enfin vidé de sa cargaison, règne la joie la plus grande. On boit le champagne pour fêter l'heureuse traversée. Les anecdotes fusent, l'équipage

chante, tandis que le soleil décline et incendie le couchant.

« Au loin, dans un halo de poussière, le groupe misérable des forçats s'en va vers un nouvel enfer, vers de nouveaux espoirs, vers la liberté ou la mort... »

LA GUYANE

La Guyane française, située au nord-ouest de l'Amérique du Sud, entre la Guyane hollandaise et le Brésil, est une de nos plus anciennes colonies. C'est vers 1610 qu'eut lieu la prise de possession officielle de la Guyane par la France.

Sa superficie représente environ les deux tiers de celle de la Métropole. Elle compte autour de 45.000 habitants et comprend des Indiens complètement sauvages, des nègres, des métis et des Européens. Ces derniers, surtout des forçats ou des anciens forçats, sont quelques milliers à peine. Cayenne, ville cosmopolite de 13.000 habitants, est la capitale.

Le climat équatorial de la Guyane, dont on a exagéré l'insalubrité, est peu variable. Il ne fait jamais très chaud et jamais froid. La température oscille entre 22° et 31°. Il est, par contre, en raison de l'abondance des pluies, très humide. C'est là une cause de fertilité extrême pour la terre. Toutes les

cultures tropicales — canne à sucre, banane, café, cacao, cocotier, gomme — réussissent admirablement.

Les plaines productives, parsemées de mornes monticules isolés, n'occupent toutefois qu'une minime partie du pays : le littoral et quelques points situés très à l'intérieur. Tout le reste de la Guyane est recouvert d'une immense forêt vierge, difficilement accessible et sillonnée de cours d'eau bordés de lagunes. Cette forêt épaisse est peuplée d'une faune sauvage, abondante et variée, et renferme des essences précieuses et multiples qui constituent une richesse naturelle considérable.

Les gisements aurifères sont nombreux. On trouve pour ainsi dire de l'or partout — pas en grande quantité, il est vrai.

Ce qui a retardé la mise en valeur de tant de richesses, ce sont les difficultés d'accès aux placers, puis l'absence de main-d'œuvre.

La navigation sur le Maroni est aux mains d'une tribu de noirs primitifs, les Boschs : seuls ils sont capables d'en franchir les redoutables rapides.

C'est en 1854 que la Guyane fut choisie pour servir de bagne, au lieu et place de la Nouvelle-Calédonie.

Le bagne comprend : les déportés (peines

politiques), les transportés (travaux forcés pour crime de droit commun), les relégués (ceux ayant un grand nombre de condamnations).

Les hommes — les femmes ne viennent jamais au bagne — qui ont moins de huit années de peine doublent celle-ci le temps fini, c'est-à-dire doivent encore demeurer le même laps de temps à la Guyane, mais dans une situation moins dure, puis sont rapatriés en France. Dès que l'on est condamné à huit ans, on reste définitivement.

Pour ces derniers, quand leur peine est achevée, ils deviennent des libérés. Ce qui veut dire qu'ils s'établissent dans le pays et vivent libres. Ils forment une caste de faïnéments prêts à tout.

Les bagnards condamnés à une longue peine peuvent obtenir remise d'une partie de cette peine, donc devenir des libérés, s'ils se conduisent bien.

Les forçats sont répartis entre Saint-Laurent, Cayenne et les camps forestiers. Un certain nombre sont assignés chez des colons pour travailler leurs terres. Les bagnards particulièrement « célèbres », ceux dont on redoute le plus l'évasion, sont l'objet de « soins » spéciaux. On les dirige vers les îles qui bordent la côte guyanaise — les Iles du Salut d'où il leur sera très difficile de

s'enfuir et où ils ne pourront exercer une large influence sur d'autres forçats. Trois îles composent le groupe des Iles du Salut : l'île du Diable, l'île Royale, l'île Saint-Joseph. Les Iles du Salut voient s'approcher de leurs côtes nombre de requins — ce qui rend plus dangereuse encore toute tentative d'évasion.

Les principaux travaux auxquels sont employés les bagnards sont : le soin et la récolte des cannes à sucre, l'entretien des routes, l'abattage des arbres, leur transport, leur débit.

Les forçats sont presque toujours encadrés par des gardiens armés du revolver.

Si parmi ces gardes-chiourme se trouvent de très braves gens, même de bons cœurs, combien qui sont moins recommandables ! Trop de ceux qui composent l'administration pénitentiaire sont des hommes avilis, malhonnêtes, ivrognes et fainéants. Ce n'est pas fait pour porter les bagnards à la vertu !

Au repos, ceux-ci vivent en chambrées. C'est un monde pourri. L'immoralité est ce qu'on peut la supposer et sans doute pire encore. On conçoit combien il doit être difficile à un « régénéré » d'échapper à cette dégradation générale. La nourriture est mauvaise, souvent insuffisante. Ce qui facilite la tâche des fortes têtes, des meneurs.

Il en est toujours — les plus débrouillards ; les plus violents — qui exercent une emprise sur la chambrée, sur le groupe. Entre forçats, la commune misère crée une solidarité très étroite. Ils ne se « vendent » jamais.

Si le Gouverneur de la colonie est un homme juste et bon, il peut exercer une heureuse influence sur certains sujets. Quelques marques de confiance de sa part à tel ou tel qui n'en est pas indigne pourront obtenir de bienfaisants résultats. Le forçat qui, dans le passé, avait son « honneur de bandit » a maintenant son « honneur de bagnard ». S'il a donné sa parole d'honneur, on peut ordinairement s'y fier. Ceci, qui pourra paraître étrange à beaucoup, ne nous surprend pas nous-même. Que de fois, en notre for intime, nous nous sommes dit que, si cela avait été en notre pouvoir, nous aurions sans hésitation, alors qu'il se trouvait à la prison de Bourg, rendu de temps à autre la liberté, pour quelques heures, sur parole d'honneur, à Lucien, bien sûr qu'on l'eût vu réintégrer la prison au moment indiqué. Peut-être même que Charles eût mérité cette confiance. Mais nous avouons que nous eussions quelque peu hésité à nous porter garant de lui. Malgré nous, nous eussions attendu avec angoisse le retour... La bonne volonté ne lui eût certes pas fait

défaut : mais l'air de la liberté, si enivrant, eût pu risquer de lui tourner la tête...

Quel secours religieux est assuré aux bagnards? Théoriquement, ils ont la possibilité d'accomplir leurs devoirs de chrétiens. Pratiquement, convenons-en, c'est chose assez difficile. D'abord, il faut que l'initiative vienne d'eux. Ensuite, que d'entraves! En premier lieu, très insuffisant est le nombre des aumôniers : il leur faudrait être en plusieurs endroits à la fois. Et puis, souvent, ils sont gênés dans leur ministère par la mauvaise volonté des gardiens appliquant rigoureusement certains articles de règlement ou bien arguant de la nécessité pressante de travaux pour empêcher la participation au culte. D'autre part, quand le bagnard est loin, en pleine forêt, par exemple, c'est une véritable randonnée pour aller jusqu'à lui, et il n'est pas toujours aisé de le découvrir.

Ce sont bien des malheureux, à tous points de vue, que les bagnards!

Et cette terre de Guyane, qui, considérée d'un certain point de vue, pourrait leur procurer bien des enchantements, n'est le plus souvent pour eux qu'un enfer.

Dès lors, on comprend que, par tous les moyens, ils cherchent à la fuir...

« LA BELLE!... »

Mais n'oublions pas les deux forçats qui nous intéressent : Lucien et Charles.

Que sont-ils devenus?

Charles, nous l'avons dit, ne donna plus signe de vie après une première lettre envoyée de la prison de Lyon. Comme se trouvait là le Directeur de la circonscription pénitentiaire qui nous connaissait personnellement et, quoique athée, nous témoignait une rare confiance, il n'eut pas de difficulté à nous faire parvenir de ses nouvelles...

Lucien, nous l'avons vu, nous écrivit de Saint-Martin-de-Ré au moment même de son grand départ.

Et puis, plus rien...

Si bien que nous en étions réduit à des conjectures sur leur sort.

Sans rien savoir, plusieurs choses se présentaient à notre esprit comme certaines : qu'ils étaient maintenant l'un et l'autre sur la terre d'expiation; que, séparés un moment, ils avaient dû se retrouver là-bas, d'une manière

ou d'une autre; que tous deux, réputés « fortes têtes », avaient été dirigés sur les îles de la côte; que Charles s'imposait comme « chef » à une bande, à son groupe; que Lucien se faisait petit; que tous deux échafaudaient des projets d'évasion; que s'ils ne nous écrivaient point, c'est qu'ils n'en avaient pas la possibilité; qu'ils nous gardaient leur fidèle et reconnaissant souvenir; qu'ils restaient, au moins partiellement, des régénérés.

A quelque chose près, nos suppositions traduisaient la réalité, mais une réalité sur laquelle pas le moindre mot ne nous renseignait.

Les mois s'ajoutèrent aux mois, les années aux années.

Après quatre ans, toujours rien!

Durant ce temps, notre vie à nous avait pris une autre orientation. Ayant quitté le clergé séculier pour entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, nous avions envoyé à M. le Ministre de la Justice notre démission d'aumônier des prisons de Bourg, puis nous nous étions éloigné de cette ville pour nous rendre à Angers, qui abrite le noviciat de la Province dominicaine de Lyon. Une année après, nous allions pour trois ans, en Hollande, aux environs de Maëstricht, où se trouvait alors, par suite des lois d'expulsion, notre grande maison d'études.

Nous étions bien séparé maintenant, de toute manière, plus encore qu'auparavant, de nos anciens « amis » Lucien et Charles. Même si ceux-ci venaient un jour à vouloir renouer des rapports avec nous, ils ne sauraient où nous prendre. Et nous-même ignorions tout de leur situation.

Nous priions pour eux, les confiant à la Providence du Père des cieux, puisque nous ne pouvions rien d'autre.

... Un soir d'avril 1926, au retour d'une promenade dans la vallée de la Meuse, on nous remet une enveloppe qui, aussitôt, nous intrigue fort. Affranchie d'un timbre du Vénézuëla! Nous ne connaissons personne en ce lointain pays. Au verso, les armes du Carmel : ah! voilà qui précise, mais comment le Carmel de « Carupano » — car c'est le nom que porte le cachet de la poste — peut-il bien avoir affaire à nous?

Et puis, c'est à n'y rien comprendre : au sommet de l'enveloppe, le nom de l'expéditeur : Carlos B. — un grand inconnu pour nous! La lettre a eu bien de la peine pour nous parvenir. L'adresse porte deux surcharges : une à l'encre noire, l'autre à l'encre rouge. Le pli a été expédié à Bourg; de Bourg, on l'a fait suivre à Angers; d'Angers, il a pris la route du Limbourg hollandais!

Intrigué, oui, nous le sommes vraiment.

Nous ouvrons. Et nous lisons, dans une croissante stupéfaction, les lignes ci-après :

Carupano, le 16 mars 1926.

Monsieur l'abbé et cher Père,

Lorsque vous étiez mon conseiller, je me souviens, si ma mémoire ne me fait pas défaut, vous avoir dit : « Je vous donnerai de mes nouvelles sitôt que ma situation sera changée. » Aujourd'hui, c'est chose faite. J'aurais pu déjà vous annoncer cet événement : mais la maladie a eu raison de mes bonnes dispositions. A l'heure où je m'empresse de vous écrire, je relève de fièvres paludéennes contractées là-bas dans un mauvais chantier. Je suis encore bien faible. Étant profondément anémié par suite des privations qu'il m'a fallu endurer pendant mes pérégrinations à travers la brousse, je ne sais encore s'il me sera possible de recouvrer mes forces d'antan. J'en doute, car le pays où je me trouve actuellement ne convient nullement comme lieu de convalescence. J'ai hâte de le quitter. Si ça n'avait tenu qu'à moi seul, ce serait déjà fait. Impossible de me tirer de là, du moins pour l'instant. Il me faudrait 300 bolívares, ce qui représente en argent français 1.500 francs environ. Comment me procurer cette somme ? Par mon travail ? Je suis incapable d'un effort soutenu. Puis, en ma qualité d'étranger suspect, je trouverais difficilement à me

placer avec une bonne rémunération, les gens d'ici ayant l'habitude, par xénophobie, d'exploiter les malheureux sollicitant un emploi. Aussi je travaille juste de quoi m'assurer le nécessaire. Jamais je ne pourrai mettre un liard de côté m'assurant le prix du voyage que je projette d'entreprendre afin de devenir complètement indépendant. C'est pourquoi j'ai pensé à vous. Ne croyez point que je vous demande une chose contraire à la discipline ecclésiastique (!), voire une demande portant atteinte à votre droiture de citoyen français (!!). Si la loi récemment promulguée sur l'évasion des capitaux interdit l'envoi d'argent du pays à l'étranger, d'un autre côté cette loi vous laisse toute liberté pour envoyer de la monnaie étrangère où bon vous semble. Partant de ce principe, je vous prie de bien vouloir m'acheter 60 dollars, ce qui, au cours, me donnera exactement les 300 bolívares dont j'ai besoin. Me rendrez-vous ce service ? Je l'espère. Quoique le sacrifice qu'il va falloir vous imposer dépasse peut-être les limites de ce que vous pouvez faire, je crois pouvoir compter sur vous. Hors de vous, pas de salut ! En tout cas, ayez l'obligeance de m'accuser réception de cette lettre en me répondant à l'adresse suivante...

Maintenant, il me reste à vous informer que le pauvre Lucien est affligé d'une double paraplégie provoquée par une déviation de la colonne vertébrale. Un miracle seul peut le sauver. Viendra-t-il de Dieu ou de la science ? Tout ce que je puis vous

affirmer, c'est que son espoir est tourné vers le ciel. Il me le disait la dernière fois que j'ai été le voir à l'hôpital. Et à une question que je lui posais vous concernant, il me répondit que votre souvenir était toujours vivace en lui et que tant qu'il aurait un souffle de vie, il ne vous oublierait jamais. Si vous voulez lui envoyer quelques mots de consolation, voici où vous pouvez les lui adresser : N° 43.826, Hôpital de la Transportation, Saint-Laurent-du-Maroni. La bonne surprise que vous allez lui faire! Va-t-il être content de recevoir quelques douces paroles, lui à qui personne n'écrit!

Avant de terminer, je sollicite une prompte réponse, tant il me tarde d'avoir une longue lettre pleine de bons conseils (?). Priez Dieu, cher Père, pour moi. J'en ai grand besoin. Et, de mon côté, je le ferai pour vous.

Croyez-moi toujours votre dévoué fils en Jésus-Christ.

CHARLES.

Quand nous avons fini la lecture de cette peu ordinaire missive, nous restons songeur...

Quelle nouvelle! Quelle demande! Quelle situation!

Cela mérite sérieuse réflexion et prières. Il faut être ni blessant ni complice.

Nous attendrons quarante-huit heures...

... Ainsi, il s'est évadé! Ah! ceci ne nous

étonne pas beaucoup : nous étions si convaincu que cela arriverait un jour! Il a réalisé une fois de plus un tour de force extraordinaire, déployé une rare énergie. Puisqu'il se trouve au Vénézuëla, ayant durement pérégriné dans la brousse, c'est donc qu'il a franchi, au prix d'efforts inouïs, plus de mille kilomètres à travers la Guyane française, la Guyane hollandaise, la Guyane anglaise! Il a marché longuement, longuement, soit en pleine forêt vierge — où les arbres immenses enchevêtrant leurs hautes et puissantes ramures forment comme des voûtes de cathédrales, où règne un impressionnant silence, où les bêtes pullulent, où les fauves qui ne manquent pas constituent un grave danger pour l'imprudent qui s'y aventure sans défense efficace, — soit à travers les savanes aux hautes herbes où, ne pouvant presque rien découvrir de l'horizon, il faut faire preuve d'étonnantes aptitudes d'orientation. Malgré l'affaiblissement, malgré la maladie, malgré des privations sans nombre, il est arrivé, le voici en sécurité!

Il est parti sans son second, car celui-ci gémit sur un lit d'hôpital... Ah! comme ce dut être pénible pour Charles de s'enfuir seul, et pour Lucien de ne pouvoir se sauver avec son « chef ». Il vaut sans doute bien mieux que les choses se soient passées ainsi.

L'évadé songe déjà à refranchir l'Océan — en sens inverse...

Il nous demande de lui en procurer le moyen indispensable. En avons-nous le droit? Quelques années auparavant, nous nous serions peut-être posé avec une certaine appréhension le complexe cas de conscience. Dieu merci, il se trouve providentiellement résolu par la nouvelle vie que le Seigneur nous a faite.

Nous répondons. Non sans quelques précautions.

Nous nous exprimons en substance ainsi : Puisqu'il a eu assez de confiance en nous pour nous informer de son évasion, nous livrer son adresse, son projet, il peut avoir l'assurance que jamais nous ne trahisons cette confiance ; pour l'aide pécuniaire qu'il sollicite, il nous est matériellement impossible de le satisfaire, n'ayant plus désormais un sou à nous ; même s'il nous avait été possible de faire quelque chose en ce sens, nous nous serions sans doute abstenu, au moins pour le moment, et dans son propre intérêt : revenant bientôt en Europe, il succomberait infailliblement à l'envie de revenir dans sa ville natale, et là il aurait trop de chances de ne pas rester longtemps incognito pour qu'il soit sage de l'aider ; nous l'engageons à rester, coûte que coûte, au moins plusieurs

années en Amérique, à s'y refaire une vie par le travail, dans l'honnêteté et l'esprit chrétien ; après ce laps de temps, qui lui permettra de bien réfléchir et d'épargner quelque argent, qui amènera aussi quelque oubli autour de son évasion, il nous avisera et nous lui donnerons alors volontiers les conseils opportuns, toutes choses considérées ; en attendant nous l'assurons de notre paternelle affection.

Bien entendu, nous sentons en écrivant ces lignes que, malgré tout, elles lui infligeront une cruelle déception. Et ce n'est pas sans quelque mélancolie que nous faisons partir notre lettre.

Deux mois après, en juillet, nous en recevons une seconde de lui.

Toujours au verso de l'enveloppe les armes du Carmel. Décidément les Filles de sainte Thérèse sont devenues les pourvoyeuses attirées de celui qui, oubliant sans doute de les renseigner sur son passé, a imaginé d'avoir recours à leur charité !

Carupano 8 juillet 1926.

Cher Père,

Comme vous le présumiez, votre lettre m'est parvenue sans le moindre inconvénient. Aussi jugez de mon étonnement de recevoir, à une demande faite en France, une réponse de Hollande !

A toutes les hypothèses envisagées pouvant motiver le retard de l'accusé de réception, celle-ci par exemple était la dernière à laquelle j'aurais pensé. Jamais il ne me serait venu à l'idée que vous auriez pu vous expatrier volontairement pour atteindre l'idéal qui était le but de votre vie. Puisque l'occasion s'en présente, laissez-moi vous dire, mon cher Père, combien je vous admire d'avoir, en un siècle du plus grossier matérialisme, choisi la voie du renoncement et de l'abnégation.

Maintenant, mon cher Père, je vous suis très reconnaissant (?) d'avoir bien voulu me conseiller paternellement de renoncer au projet d'une rentrée précipitée où vous savez...

(Qu'il nous soit permis de faire une coupure ici. Un surcroît de discrétion nous y convie. L'avocat dirait : secret professionnel! Nous disons, nous : secret sacerdotal!)

... Lucien sera heureux, je vous l'assure, de recevoir des consolations de vous. Le pauvre, il mérite à bien des égards les secours que la religion seule peut apporter aux abandonnés.

D'ici quelque temps, je vous écrirai de nouveau. Attendez de recevoir cette lettre pour m'écrire.

Je suis toujours votre affectionné en Jésus-Christ.

CHARLES.

Ici se clôt l'histoire de Charles B.
La lettre qu'il nous promettait ne nous est

point parvenue. Jamais plus nous n'avons reçu des nouvelles de lui. Nous ignorons totalement ce qu'il est devenu. Vit-il encore? A-t-il cherché à réaliser son rêve? Serait-il presque à côté de nous? Nous l'ignorons. Après une équipée moins heureuse que la première, serait-il retourné dans ce baigne d'où il s'était échappé au prix d'un effort de tout son être arc-bouté dans un fougueux désir?

Nous ne savons.

Saurons-nous jamais? (1)

(1) Voir note page 120.

PAUVRE ET... HEUREUX LUCIEN!

Si l'évasion de Charles avait été, en soi, une chose d'importance assez relative, elle n'en constitua pas moins un événement providentiel dont nous bénissons Dieu. C'est elle, en effet, qui nous offrit le moyen de renouer des rapports avec Lucien et de lui procurer les secours dont il avait alors tant besoin dans son malheureux état!

Il n'a pu partir, lui! Il est gravement malade! Il se trouve dans le dénuement le plus complet et presque abandonné de tous!

Charles nous a donné son adresse. La dernière fois qu'il l'a vu, il était alors à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni, cette petite ville de la côte, si attrayante avec sa riante situation, son climat très sain, ses maisons blanches entourées de jolis jardins.

Nous lui avons écrit aussitôt et avons intéressé à son sort une personne charitable qui lui a fait parvenir un petit secours d'argent.

Nous attendons plus de six mois une réponse. Elle arrive enfin.

La voici :

Iles du Salut, 8 février 1927.

Mon Père,

J'ai reçu votre lettre, ainsi que le mandat-carte, et je vous remercie beaucoup.

Je ne m'excuserai pas de vous avoir si longtemps laissé sans nouvelles, ni de ne vous avoir demandé des vôtres : les raisons que je vous donnerais seraient mauvaises.

Je ne vous ai jamais oublié et je remercie Dieu de vous avoir mis sur mon chemin, et de m'avoir fait entendre la vérité.

Comme je vois, vous avez quitté la France pour aller en Hollande. J'espère que ce n'est pas pour raison de santé.

Quant à moi, depuis que je vous ai quitté, j'ai communiqué une seule fois, à Poissy, le 15 août 1921. Je suis arrivé à la Guyane le 11 janvier 1922. J'avais conservé la foi. Ici — était-ce l'ambiance, le climat? — je m'étais refroidi, sans la perdre complètement. Cela a duré huit mois. Mais je me suis ressaisi. Dieu m'a encore envoyé la force pour pouvoir lutter, et j'espère vaincre.

Je vois très rarement l'aumônier et je n'ai pu faire encore mes Pâques. Ici, je me suis confessé

une seule fois, au R. P. Fabre, Préfet apostolique de la Guyane, en décembre 1923. Et depuis je n'ai pas pu.

Mon Père, il m'est arrivé de grands malheurs, mais j'en remercie Dieu et je l'adorerai toujours, car avec la souffrance Il donne toujours la force pour la supporter chrétiennement.

J'ai été étonné que vous sachiez mon adresse. Mais j'ai pensé que c'était Charles qui vous l'avait donnée. Si vous avez l'occasion, dites-lui que je prie pour lui tous les jours.

Je vous demande pardon du long silence que j'ai gardé.

J'exprime à qui de droit ma reconnaissance pour l'envoi d'argent, mais dans l'avenir n'envoyez plus rien, car j'en ai pas besoin.

J'espère que votre Supérieur voudra bien m'autoriser à entretenir correspondance avec vous.

Priez Dieu, mon Père, pour qu'Il me fasse la grâce de vivre et mourir en bon chrétien.

Recevez, mon Père, toute la reconnaissance de votre fils spirituel et soyez assuré que je vous obéirai dans tous les conseils que vous voudrez bien me donner.

LUCIEN.

P.-S. — Comme je vais bientôt quitter les Iles, voici mon adresse : n° 43.836, Saint-Laurent-du-Maroni.

Cette lettre nous console grandement.

Si elle avoue avec une pleine sincérité, elle-même bien édifiante, une petite passe difficile, elle témoigne d'un redressement courageux et d'excellentes dispositions pour le présent. Quelle humilité toujours ! Comme il glisse sur ses malheurs ! Il ne précise point qu'on l'a arraché à l'hôpital pour le renvoyer dans les redoutées Iles du Salut. Il ne se plaint pas, ne veut même pas d'argent, alors qu'il lui serait, quoi qu'il en dise, si nécessaire ! Il ne fait une discrète allusion à ses épreuves que pour dire qu'il les accepte très surnaturellement. Qu'elles sont belles ses quelques lignes sur la souffrance ! Peu de chrétiens se comportent semblablement quand le malheur vient frapper à leur porte. Et cependant celui qui a écrit cela est revenu de fort loin. Bien plus : ce converti n'a pu, depuis six ans, se confesser que deux fois et ne communier qu'une seule fois !

Il faut à tout prix lui assurer des secours religieux plus fréquents.

Il nous a indiqué le nom de Mgr le Préfet apostolique de la Guyane française : nous écrivons aussitôt à celui-ci pour lui recommander Lucien de façon très spéciale.

Bientôt, nous recevons cette lettre qui,

elle, nous éclaire sur le calvaire de notre pauvre Lucien :

Saint-Laurent-du-Maroni, le 10 mai 1927.

Mon Révérénd Père,

Mgr Fabre, ancien Préfet apostolique de la Guyane, vient de me transmettre votre lettre du 22 mars au sujet du condamné Lucien Didier.

Ce pauvre enfant est à 16 kilomètres de Saint-Laurent, sa paroisse. Il est avec d'autres estropiés ou invalides, au nombre de près de trois cents, qui vivent là dans un camp en pleine forêt. Ils reçoivent la visite du médecin une fois par semaine. Je me suis rendu dans ce camp, il y a environ dix jours, pour y célébrer la Messe du Temps pascal. Votre protégé n'a pu y assister, étant paralysé, mais je pense y retourner bientôt. J'aurai cette fois le plaisir de le communier. Il m'a montré une de vos récentes lettres et paraît animé toujours de bonnes dispositions.

Je m'intéresserai tout particulièrement à lui.

Veillez, Mon Révérénd Père, prier pour tous ces malheureux dévoyés et leur aumônier qui ne peut leur faire tout le bien qu'il voudrait.

T. BARRIÈRE.

Curé-Aumônier de Saint-Laurent-du-Maroni.

Ah! cette fois nous avons comme une petite vision de l'infortune de Lucien. En pleine forêt, paralysé!

Il nous écrivit fin mai. Mais cette lettre, nous ignorons pourquoi, ne nous parvint jamais.

Aussi attendons-nous longtemps, en vain, de ses nouvelles.

Après six mois, n'y tenant plus, nous adressons une nouvelle lettre à M. l'abbé Barrière, qui s'occupait si cordialement de Lucien.

Fin janvier 1928, deux lettres nous parviennent en même temps — cette fois en France, dans le couvent où nous venons d'être assigné.

Voici la première :

Saint-Laurent-du-Maroni, le 9 janvier 1928.

Mon Révérend Père,

Peut-être M. l'abbé Barrière vous a-t-il naguère écrit qu'il quitterait le Maroni en juillet pour aller se reposer en France? Je l'ai remplacé ici depuis le 1^{er} avril. Aussi c'est à moi qu'a été remise votre lettre du 17 novembre.

J'ai vu votre protégé il y a trois jours. Ce n'est pas la première fois, car lors de ma visite d'intro-

duction avec M. l'abbé Barrière je lui ai causé quelques minutes. Mais je l'avais perdu de vue, d'autant plus qu'à l'hôpital on ne vous avertit jamais s'il y a un malade gravement atteint ou mourant, à moins que le malade lui-même ne vous demande, ce qui n'est pas arrivé depuis que je suis ici, si ce n'est jeudi dernier. Comme samedi j'y allais revoir le malade (un Alsacien), l'infirmier me dit qu'un homme paralysé voulait me parler. C'était Lucien Didier, et j'avais votre lettre en poche, car de l'hôpital je devais aller au camp pour voir s'il n'était pas revenu. Il s'était trouvé au camp des impotents, à 16 kilomètres d'ici, mais était rentré à l'hôpital sans que son camp de Saint-Laurent le sût.

Il n'a ni l'air d'un malade, ni l'air d'un condamné; il m'a fait une bonne impression, qui ne fera que s'accroître si je constate avec le temps que ses sentiments sont sincères. (Nous trouvons dans ces derniers mots le spécifique de l'aumônier prudent vis-à-vis d'un prisonnier qui se dit chrétien ou innocent et qu'il ne connaît pas encore suffisamment : cette réserve initiale ne donnera que plus de poids aux déclarations futures du dernier aumônier de Lucien). Il s'accommode parfaitement de sa situation; il n'y en a pas beaucoup à le faire. Il m'a dit qu'il a répondu à votre lettre du 30 mai dernier et qu'il vous écrira prochainement. Il ne désire pas d'envoi d'argent, me dit-il, mais serait

très heureux de recevoir les trois petits livres que vous lui aviez donnés et qu'il a perdus : ce qui peut très facilement arriver. Si vous pouviez les lui procurer encore, Lucien vous en serait reconnaissant.

Il a le mal de Pott, dont il ne pourra pas guérir, me dit-on. Je crois qu'il ne le sait pas.

Agrérez, Mon Révérend Père, avec mes souhaits tardifs de bonne année, l'expression de mes religieux sentiments en N.-S.

P. NAEGEL,
C. S. Sp.

P.-S. — Si, de temps en temps, vous aviez une petite brochure, un petit rien de lecture à lui envoyer, il vous en aurait de la gratitude.

L'autre lettre, du même jour, est de Lucien lui-même. Écrite sur un misérable papier, elle enferme des sentiments chrétiens d'une profondeur émouvante. Qu'on veuille bien la lire très attentivement, en peser tous les mots.

Saint-Laurent-du-Maroni, le 9 janvier 1928.

Mon cher Révérend Père,

Vous ayant écrit le 30 mai en réponse à votre bonne lettre du 22 mars 1927 et ne recevant rien de vous, je suppose qu'elle ne vous est pas parvenue.

J'ai eu un petit entretien avec le nouvel aumônier de Saint-Laurent. Nous avons causé de vous.

Maintenant j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. Devinez ! Je me suis confessé le jour de mon anniversaire (le 8 juin) et ai communiqué le lendemain. J'ai regardé cela comme une grâce du bon Dieu.

Mais je vous dirai, mon Père, que le jour de la communion j'ai été comme froid. Je m'interrogeai et je trouvais que je ne méritais pas que Dieu veuille bien s'abaisser jusqu'à moi, car vraiment je suis un grand pécheur.

Je considère aussi comme une grâce de Notre-Seigneur la maladie dont je suis affligé. Je suis paralysé des deux jambes et du corps, des suites du mal de Pott, déviation de la colonne vertébrale et carie de la deuxième vertèbre dorsale : ce qu'on nomme scoliose ou tuberculose.

Ne croyez pas que je suis à plaindre. Non, non, car Notre-Seigneur a bien voulu me laisser la tête bonne, et j'ai appris dans ma maladie beaucoup de choses. J'ai compris les bienfaits de Dieu et sa puissance. Il m'a fait apprécier la joie que l'on a à suivre le chemin de la vérité que vous m'avez enseigné et fait voir.

Je parle que de moi : je suis un égoïste. Et vous ? Vous voilà maintenant parcourant cette bonne France. Je souhaite que vous réussissiez à convaincre beaucoup de pécheurs et à les ramener dans le chemin de la vérité.

Vous donnerez le bonjour à Charles.

Votre fils spirituel qui vous aime en Jésus-Christ.

LUCIEN.

P.-S. — Les trois petits livres : Saint Évangile, l'Imitation et le Catéchisme me feraient plaisir.

Pauvre enfant! Tout paralysé des jambes et du corps! Et il ne veut pas qu'on le plaigne! Il est heureux! Il a compris la souffrance, ses grands bienfaits! Et il bénit Dieu de l'avoir ainsi affligé!

Avons-nous saisi à ce point le sens surnaturel de nos épreuves? Peut-être quelle forte leçon de christianisme il nous donne, à nous, soi-disant avancés dans les voies intérieures, le pauvre bagnard immobilisé sur un lit d'hôpital de Guyane!

Nous lui répondons sans tarder. Aussi affectueusement que possible, désirant lui faire bien sentir que nous restons le « Père » qui lui garde le même profond attachement.

Et il nous écrit à nouveau. Cette lettre est la dernière reçue de lui.

On la lira donc avec une certaine émotion. D'autant qu'elle est un digne couronnement. Elle synthétise, en quelque sorte, par les sentiments qui s'y reflètent, toutes les bon-

nes dispositions de cette âme jadis si basse et maintenant si haute! Son cœur y éclate, comme à l'ordinaire, simple, bon, reconnaissant, délicat. Sa foi jaillit! Sa pleine compréhension du sacrifice, de l'expiation, s'affirme plus que jamais.

Saint-Laurent-du-Maroni, le 24 avril 1928.

Mon Père,

J'ai reçu votre lettre du 13 mars, qui m'a tant fait plaisir!

Vous trouvez que je suis malheureux dans un sens : non, mon cher Père, car la souffrance purifie. Notre-Seigneur l'a prêché, et je sens que c'est vrai. Vous me dites que mon sort est dur : eh bien! n'ai-je pas le salaire de mon travail? Moi je trouve que je suis un favorisé, car Dieu me fait la grâce de me donner une petite lueur de cette grande lumière que l'on nomme la vérité. Et cela m'a donné le courage et les consolations dont sont privés ceux qui restent dans les ténèbres.

Vous, vous avez du mérite là-dedans et j'en garderai toujours le souvenir dans mon âme.

Le nouvel aumônier de Saint-Laurent est un grand cœur, et je l'aime beaucoup. Il vient souvent me voir et m'apporte de la lecture. Il m'a fait communier le 24 février, et j'espère recevoir bientôt encore Notre-Seigneur Jésus.

Quant à moi, je vois de jour en jour les bienfaits de la religion. Que Dieu veuille me conserver dans la foi ! Je ne sollicite pas dans mes prières la guérison : je demande à faire la volonté de Dieu et que ce soit pour sa plus grande gloire.

J'essaie bien de faire un peu de bien à ceux qui souffrent et sont près de moi. Mais, mes connaissances étant très, très petites, je reste souvent bouche close devant leurs questions. Alors, je me contente de montrer l'exemple.

Je vous remercie de vouloir vous occuper des trois petits livres et, avant même de les avoir reçus, je prie pour cette personne qui doit me les envoyer.

Si des fois vous avez des nouvelles de Charles, le bonjour de ma part.

Votre fils spirituel qui vous aime en Notre-Seigneur.

LUCIEN.

Après lecture de semblable lettre, qui hésiterait à affirmer que ce pauvre forçat, trois fois condamné à mort, marche à pas de géant sur le chemin de la perfection chrétienne ? Pour être consommée, resplendissante, sa régénération n'a plus besoin que d'être consacrée, irradiée par une acceptation sainte de la mort.

Cela ne tardera point. Il approche, en effet, de la fin de sa course, du terme de son voyage terrestre.

TOUT EST CONSOMMÉ!..

Quatre mois ont passé.

Nous sommes au début d'août. Toujours rien de Lucien. Pas de réponse à la lettre que nous lui avons adressée. Ce long silence commence à nous inquiéter.

Va-t-il plus mal ?

Peut-être, contrairement à son habitude, s'est-il montré simplement négligent ? Et négligence bien pardonnable chez quelqu'un qui n'écrit qu'au prix de grandes difficultés.

Le 15 août, nous parvient enfin une enveloppe portant le timbre de la Guyane française. Mais l'adresse n'est point de Lucien. L'écriture est celle du R. P. Naegel, son aumônier.

Est-ce que la paralysie de Lucien, aggravée, ne lui aurait pas permis de tenir le porte-plume ? Est-ce que...

Nous décachetons avec une certaine appréhension.

D'abord se présente sous nos doigts une image de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus,

image quelque peu défraîchie qui a dû séjourner ailleurs que dans un Missel! A cette image est cousu un petit morceau d'étoffe « ayant touché à la sainte », comme il est imprimé au bas. Sur cette image une parole de la célèbre Carmélite : « C'est l'amour de sa créature que le Créateur de l'Univers réclame. Il a soif d'amour! » Nous avons comme le pressentiment que cette image pieuse représente un legs qui nous a été fait...

Puis nous extrayons une petite feuille pliée en quatre. Le quart de verso qu'elle offre d'abord à notre regard est singulier. Des caractères imprimés, des mots à la main, des suscriptions... qui nous disent tout avant même que nous ayons ouvert le papier.

De profundis..., ont déjà murmuré nos lèvres tandis que nos doigts déplient la petite feuille...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

COMMUNE DU MARONI

PERMIS D'INHUMER

Nous, *Landri Morati*, officier de l'État civil de Saint-Laurent, permettons d'inhumer le 5 août

1928, à 7 heures, le corps de *Didier Lucien Constant*, N° Mle 43.836, décédé le 4 août 1928, à 9 heures.

Saint-Laurent, le 4 août 1928.

Signature de l'officier d'État civil.
Cachet de la Mairie du Maroni.

... *Requiescat in pace!* achevons-nous mentalement.

Le verso est totalement rempli de l'écriture du R. P. Naegel, aumônier.

Nous lisons, les yeux pleins de larmes...

Saint-Laurent, le 7 août 1928.

Mon Révérend Père,

Le recto de cette feuille vous a déjà dit que votre jeune protégé (il mourut à trente-trois ans) est parti pour un monde meilleur. Je l'ai assisté presque jusqu'à sa mort. Il est mort, comme d'ailleurs il a vécu ces derniers mois, dans des sentiments d'une admirable soumission à la volonté du bon Dieu. Dans ma longue vie de prêtre, je n'ai jamais vu mourir personne dans d'aussi beaux sentiments. Quand, il y a quelques semaines, je lui proposais de commencer une neuvaine à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, il me pria de ne pas le faire. Il se disait indigne d'un miracle (il en aurait fallu un de premier choix). « Je préfère rester entre les bras de la divine Providence : ainsi j'aurai le temps d'expier », me déclara-t-il. Je lui ai conseillé

l'acte héroïque de charité, et il a été heureux de le faire de suite. Le vendredi, premier du mois, veille de sa mort, je m'étais proposé d'aller lui faire faire les trois vœux privés de religion ; mais je n'ai pu trouver un moment pour le voir. Samedi matin, je finissais la sainte Messe quand on vint m'appeler pour me rendre à l'hôpital où Lucien Didier se mourait. Je lui donnai une dernière absolution, l'Extrême-Onction, l'indulgence in articulo mortis, et quand je lui dis de faire encore un acte d'amour de Dieu (ses yeux étaient déjà vitreux), il fit un effort de sa bouche pour dire : oui ! Je parlai dans mon instruction du dimanche de cette mort admirable et l'impression produite, paraît-il, fut profonde. Je le voyais presque trois fois par semaine ces derniers mois, lui apportant quelques douceurs. Je ne doute pas que vous aurez un souvenir pour lui au saint autel. Quant à moi, je crois qu'il est allé directement au ciel.

Croyez-moi, Mon Révérend Père, votre respectueusement dévoué en Notre-Seigneur.

P. NAEGEL, C. S. Sp.

P.-S. — Je ne dois pas oublier de vous dire qu'il m'a chargé de vous transmettre un dernier adieu et surtout de vous remercier de vos bontés à son égard.

Nous nous mettons à genoux pour prier pour lui... et nous nous surprenons bientôt le priant pour nous...

ICI REPOSE...

... Il nous en souvient. Quelques semaines après l'exécution d'un condamné que nous assistâmes — nous avons dit un mot de lui en ces pages — nous voulumes aller faire une prière sur sa tombe.

Que de peine pour la retrouver ! Pourtant, nous étions déjà venu une fois, le lendemain de l'exécution. Ce jour, tout en recherchant dans le carré voulu, nous ne la découvrions pas cette humble croix qui portait le nom du malheureux... Sans doute que les parents des défunts des tombes voisines l'avaient fait disparaître, incommodés qu'ils étaient pour leurs chers morts de ce voisinage peu recommandable. Et, finalement, n'étant arrivé qu'à des probabilités, nous priâmes sur une tombe totalement dénudée, sans avoir la certitude que c'était bien celle de celui qui, avant de monter sur l'échafaud, s'était réconcilié avec Dieu, avait baisé le crucifix que notre main lui présentait.

... Nous imaginons, peut-être à tort, mais

nous imaginons que s'il nous était donné d'aller un jour au cimetière de Saint-Laurent-du-Maroni pour prier sur la tombe de notre très aimé ami Lucien, nous la chercherions en vain. Parmi tant d'autres tombes de forçats, elles aussi totalement délaissées, comment la découvrir?

Non, sans doute, nous ne la trouverions pas.

Mais nous nous en consolerions assez aisément. Les anges du Seigneur savent, eux, où repose cette poussière qu'une vie d'égarements souilla, mais qu'une expiation héroïque régénéra, sanctifia, éleva à la dignité de temple du Saint-Esprit.

Oui, ils savent. Et cela suffit.

Au jour de l'universelle résurrection, ils rassembleront les éléments de ce corps dissous, et ce corps, irradié par les fulgurants rayons de l'âme béatifiée, apparaîtra, aux regards de tous les humains rassemblés, à l'image du corps glorieux du Christ.

En attendant ce grand jour, son âme demeure près de nous.

Il nous est facile de la retrouver.

Puissions-nous nous inspirer de son grand exemple!

N'aurions-nous pas besoin, nous aussi, de régénération?

NOTES

NOTE DE LA PAGE 75

Depuis que ces pages ont été écrites, la suppression du bagne est devenu un fait accompli.

Nous n'avons pas cru devoir changer pour autant quoi que ce soit à notre rédaction. Puisque les faits que nous rapportons se sont déroulés sous le régime ancien, nous n'avons à nous préoccuper que de celui-ci.

D'autre part, le bagne continue d'exister pour ceux qui sont déjà là-bas.

Et puis personne ne peut affirmer que le bagne ne sera pas rétabli un jour. Si sa suppression, considérée d'un certain point de vue, peut fort bien se légitimer, il n'en reste pas moins qu'administration pénitentiaire et prisonniers eux-mêmes — du moins ceux condamnés à de très longues peines — ne tarderont peut-être pas à regretter le régime antérieur. La détention prolongée en maison centrale n'est guère plus intéressante et favorise moins l'évasion. Cette présence continue des pires éléments compliquera bien des choses et entraînera plus d'une rébellion. Il y en a déjà eu.

En tout cas, les indications contenues dans nos pages aideront nos lecteurs à se faire une idée personnelle sur cette délicate question de l'opportunité du bagne.

NOTE DE LA PAGE 99

Tant il est vrai que l'extraordinaire se produit souvent au moment où l'on s'y attend le moins...

Ce livre avait déjà été envoyé à l'éditeur quand, le 11 septembre 1936, des titres sensationnels, en première page, dans les journaux de Paris et ceux de province, attirèrent tout de suite notre attention... Une photographie nous fit sursauter de stupéfaction...

**Condamné à mort, évadé du bagne,
un bandit se cachait à Paris depuis onze ans**

— Chassé par une révolution du Venezuela, où il s'était établi bijoutier, il était devenu, en France, chef d'une association de cambrioleurs.

Grâce à de multiples identités, il avait toujours dépiqué la police.

Il habitait depuis quatre ans en face d'une gendarmerie !

Tels étaient les titres flamboyants qui apparaissaient au-dessus... du portrait de Charles B. !

Brusquement, d'un seul coup, voilà que nous étions renseigné avec force détails sur celui dont nous étions totalement privé de nouvelles depuis douze ans !

Afin que nos lecteurs soient complètement renseignés, nous synthétisons ici deux ou trois articles parus dans de grands quotidiens :

Un coup de maître

Charles Chaufond, Georges Montigny, Carlos Brûleur, Jean Royet, « Charles le Lyonnais » et Julien Lainaud viennent d'être appréhendés par le très habile commissaire de la Sûreté Belin.

Chaufond, Montigny, Brûleur, Royet, « Charles le Lyonnais », Lainaud ne sont d'ailleurs qu'un seul et même personnage, un certain Charles B., né en 1890 à Lyon, dangereux repris de justice, assassin, condamné à mort, gracié et évadé du bagne depuis 1925.

Crime de cambrioleurs

C'est en mars 1918 que Charles B. se signala tout particulièrement à l'attention de la police, après avoir accumulé une bonne douzaine de bénignes condamnations, pour avoir assassiné, en compagnie de ses amis, Lucien D. et A., Mlle Eugénie Morel, servante de Mme Schneider, demeurant rue Servient, à Lyon. Celle-là l'avait surpris au moment où il tentait de dérober les bijoux de sa patronne.

Le crime, sauvagement exécuté, fit grand bruit à l'époque, passionna l'opinion publique. Charles B. et Lucien D., principaux coupables, furent condamnés à la peine de mort, à Lyon, puis à Bourg. Mais tous deux bénéficièrent de la clémence présidentielle. Le comparse A. fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Tous trois prirent le chemin du bagne. Lucien D., atteint de tuberculose, devait bientôt mourir à Saint-Laurent-du-Maroni.

Évasions

Dès lors commence pour Charles B. une existence mouvementée.

Le régime de la Guyane ne lui plut guère. Aussi, arrivé en août 1921, il s'évadait deux mois plus tard ! Mais il est arrêté dans l'île de Trinidad, en Guyane anglaise, et extradé.

Ramené en Guyane, il est expédié aux îles du Salut et affecté au camp des Roches de Kourou. Il ne s'en évade

pas moins une seconde fois durant l'été 1925, avec quatre compagnons, dont A., son complice dans l'assassinat de Mlle Eugénie Morel. Il atteint alors le Venezuela.

Un bijoutier « marron »

Il s'installe d'abord à Caracas, puis à Carupano, où, sous le nom de Brûleur (*c'est le nom sous lequel il nous avait écrit de là-bas*), il se marie avec une Indienne. Il devient père. Mais la nostalgie de l'Europe est trop grande... Il abandonne femme et enfant, et débarque en 1927 en Espagne. Il gagne Barcelone.

Il lui arrive en ce grand port méditerranéen de trop délicates histoires. Dès 1928, il repart pour le Venezuela et, à Caracas, sous le nom de Montigny, il ouvre un magasin de bijouterie.

M. Georges Montigny, se disant né à Toulouse, apparaît sous l'aspect d'un fort honnête commerçant en bijouterie de fantaisie. En réalité, il s'occupe de certaines autres choses assez louches...

Une révolution survient en Venezuela. Elle l'oblige à fuir...

Un Fregoli du cambriolage

Il rentre en Europe, revient d'abord à Barcelone, puis, en avril 1930, M. Georges Montigny, sûr de l'oubli, met le pied sur le pavé parisien. Celui-ci ne lui réussit guère. Arrêté le 23 mai en flagrant délit de cambriolage, il est condamné sous ce nom à trois mois de prison.

La peine purgée, il retourne à Barcelone et, en septembre 1932, c'est un certain Jean Royet, né en 1892 à Saint-Étienne, que Paris voit débarquer.

Royet n'aura pas plus de chance que Montigny et connaît les rigueurs d'un séjour dans une maison d'arrêt.

Royet libéré, Charles B. se métamorphose en Charles Chaudefond, sage personnage qui s'installe dans ses meubles, 13, rue des Minimes, à Paris, juste en face de la caserne des gendarmes !

« La bande des Lyonnais »

Alors des magasins sont cambriolés la nuit, des coffres-forts forcés, éventrés... « La bande des Lyonnais » est accusée de ces méfaits. Une douzaine de ses membres sont arrêtés au cours de ces dernières années, mais le chef des « Lyonnais », qu'on sait être Charles B., dépiste toutes les recherches.

Il les dépiste pour la bonne raison qu'on recherche Charles B. et qu'on collectionne les fiches aux noms de Royet, Montigny, Brûleur et autres, sans songer à les comparer à celles du bagnard évadé.

Mais, las de dévaliser des boutiques, Chaudefond s'occupe de contrebande de tabac. Le 4 octobre 1933, il est arrêté à Metz alors qu'il conduisait un camion empli de tabac passé en fraude.

Chaudefond est condamné à trois mois de prison et 100.000 francs d'amende...

Charles B. succède à Charles B.

Trois mois après, un certain Julien Linaud, se disant natif de Sainte-Marie-de-Ré, prenait la suite du fructueux commerce de contrebande du sieur Chaudefond.

Bien entendu, Linaud, lui aussi, se fit prendre. Arrêté le 19 juin 1935 à Paris pour un cambriolage important, il se voyait infliger treize mois de prison.

Linaud passa donc plus d'un an à la Centrale de Poissy...

A sa libération, il revint rue des Minimes, où il reçut le plus grand appui d'un de ses amis lyonnais, un repris de justice connu de la police.

Dernier acte

Ces jours-ci, cependant, la Sûreté nationale réussissait à retrouver la trace de Charles B. qui, depuis quatre ans, sous différents noms, habitait rue des Minimes.

Hier, dans la soirée, accompagné de plusieurs inspec-

teurs, le commissaire Chenevier frappa à la porte du logement de Charles B. qui, sans méfiance, s'empessa de lui ouvrir.

Rapidement maîtrisé et conduit rue des Saussaies, il raconta l'existence aventureuse et parfois invraisemblable qu'il vécut durant une dizaine d'années.

Et au domicile de Charles B., 13, rue des Minimes, on nous a déclaré :

— M. Chaudefond était très brave, très sérieux... C'était un charmant locataire...

Parmi les millions de lecteurs des articles relatant la découverte et l'arrestation du bagnard évadé, — devenu tout à coup personnage presque célèbre, — plus d'un aura pensé que les journalistes avaient sûrement « brodé »...

Les lecteurs de notre livre, au contraire, seront convaincus que tous les faits rapportés sont absolument exacts : ils cadrent si bien avec le Charles B. détaillé en nos pages !

Pour nous, nous le retrouvons tellement lui !

Hélas ! nous aurions voulu le retrouver sous d'autres traits... dans une généreuse persévérance... dans la fidélité aux articles du Décalogue, aux principes de la loi chrétienne...

Nous ne sommes pas plus étonné que cela qu'il en soit revenu à ses errements passés : il lui manquait l'humilité qui attire et retient les grâces... Et il lui eut fallu de si grandes grâces pour rompre avec son passé et échapper à l'ambiance où il dut vivre !...

Il peut encore se convertir — pour de bon, cette fois, à l'imitation de notre cher Lucien Didier.

Que celui-ci, qui lui était fraternellement attaché, lui obtienne cette précieuse faveur !

TABLE DES MATIÈRES

Préambule.	7
Première rencontre	12
Après le verdict	21
La terrible attente.	30
Visites hebdomadaires	38
Apologétique.	46
Captivité et espoirs de liberté. Séparation	54
Premières étapes	64
Vers l'expiation.	71
La Guyane	78
« La Belle ! ».	84
Pauvre et... heureux Lucien !	95
Tout est consommé !	107
Ici repose	111
Notes	119

Imprimé en France par E. AUBIN ET FILS,

LIGUÉ (Vienne).

9-37.

COLLECTION "APOTRES D'AUJOURD'HUI"

Son but : *Présenter quelques-unes de ces âmes, dont on peut dire qu'elles ont été à l'avant-garde de l'apostolat contemporain et par des traductions, faire connaître aux catholiques français les différentes méthodes, que les formes multiples et en constante évolution de l'apostolat inspirent à ceux que presse la Charité du Christ.*

**I. — L'ÂME RELIGIEUSE
DE CONTARDO FERRINI (1859-1909)**

par A. PORTALUPPI

Un volume in-8° couronne de XXIV-200 pages

La cause de l'illustre professeur de droit romain est introduite en cour de Rome. Toutes les âmes droites et simples, qui ont à cœur de réaliser la vivante harmonie de la foi et de la culture, verront avec joie comment chez Ferrini la parfaite cohésion de sa vie fut précisément le secret de son apostolat.

**II. — DANS LE SECRET D'UNE ÂME
L'APPRENTI MISSIONNAIRE**

CHÉRUBIN MÉROLLA (1910-1930)

par le R. P. RUGGIERO, Barnabite

Un volume in-8° couronne de 256 pages

Délicate étude d'une âme assoiffée d'idéal, prompte à tous les dévouements, mais qui cependant a connu la séduction du mal, a souffert de la vulgarité et de la laideur de la vie. — Chérubin voulait être missionnaire, mais il mourrait à vingt ans, miné par la maladie, torturé par les tentations du doute et du désespoir.

**III. — LE PERE WILLIAM DOYLE, JESUITE
Apôtre et ascète (1876-1917)**

par Alfred O'RAHILLY

Nouvelle édition refondue par le R. P. LEMAIRE, S. J.

Un volume in-8° couronne, illustré de 477 pages (6^e mille)

Cette vie est célèbre; elle montre intensément ce que peut réaliser la générosité dans l'abnégation. Mais pouvait-on s'y attendre? Ce type de héros irlandais reste quand même vraisemblablement humain. Cet apôtre irrésistible avait compris que le travail immense pour sauver les âmes s'accomplit surtout avec l'appui d'une prière incessante et de la souffrance réparatrice... Devenu aumônier militaire, le P. Doyle tomba glorieusement dans les Flandres à l'âge de 44 ans.

**IV. — UNE ÂME D'APOTRE
Edouard POPPE, prêtre (1890-1924)**

par ED. JACOBS ET ED. NED

Un volume in-8° couronne de VI-290 pages, illustré (5^e mille).

Âme franciscaine éprise de pauvreté, âme naïvement mariale, âme sacerdotale et eucharistique, le rayonnement de ce prêtre torturé par les souffrances morales et corporelles est intense... En Belgique on l'invoque comme un saint...